



uOttawa

l'Université canadienne
Canada's university

**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES**



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

**FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES**

Martin Joyal

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

M.A. (Sciences Politique)

GRADE / DEGREE

École d'études politiques

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

**D'une même voix?
Une analyse longitudinale des résultats électoraux des circonscriptions
à forte population franco-ontarienne**

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

Professeure Linda Cardinal

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

Professeur François Rocher

Professeur François-Pierre Gingras

Gary W. Slater

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

D'une même voix?

**Une analyse longitudinale des résultats électoraux des
circonscriptions à forte population franco-ontarienne**

MARTIN JOYAL

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de maîtrise en science politique

École d'études politiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Martin Joyal, Ottawa, CANADA, 2007



Library and
Archives Canada

Published Heritage
Branch

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Direction du
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence
ISBN: 978-0-494-49216-1
Our file Notre référence
ISBN: 978-0-494-49216-1

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

TABLE DES MATIÈRES

<i>Avant-propos</i>	iii
<i>Résumé</i>	iv
<i>Liste des graphiques</i>	v
<i>Liste des tableaux</i>	vii
Introduction – Une « histoire d’amour » électorale	1
Chapitre I – L’étude du comportement électoral	3
Fondement théorique en science politique	3
L’état des lieux au Canada	9
Chapitre II – Les Franco-Ontariens	13
Aperçu historique et démographique	13
Le vote ethnolinguistique des Franco-Ontariens	15
Chapitre III – Un vote franco-ontarien distinct?	22
Problématique et hypothèse de travail	22
Pertinence du projet	26
Chapitre IV – Définition des circonscriptions franco-ontariennes	28
Élections générales provinciales en Ontario, 1971-2003	28
Le seuil de 30 p. cent	31
Évolution de la représentativité	38
Chapitre V – Caractéristiques du vote	42
Ensemble de la province	42
Ensemble des circonscriptions franco-ontariennes	45
Cohésion dans l’ensemble franco-ontarien	48
Distinctions régionales	50
Cohésion au sein des régions franco-ontariennes	53
Relation entre le comportement électoral franco-ontarien et celui de la province	62
Impact du degré de francité dans les circonscriptions franco-ontariennes	66
Conclusion	75
Bibliographie	79

Avant-propos

La réalisation de ce projet n'aurait été possible sans la patience, la souplesse et la compréhension de mon entourage. Je profite également de cette occasion pour remercier Madame Linda Cardinal de sa rigueur et de ses conseils judicieux. Enfin, je m'en voudrais de ne pas prendre avantage de cette tribune pour saluer tous ceux et celles qui chaque jour œuvrent à assurer l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne.

Résumé

La présente thèse a pour objectif d'améliorer notre compréhension des caractéristiques du comportement électoral des Franco-Ontariens. Tout en cherchant à palier à la rareté des études sur le sujet, notre thèse tente de déterminer les conditions présidant à l'existence d'un vote distinctement franco-ontarien aux élections législatives de la province de l'Ontario. Il s'agit d'une analyse longitudinale des résultats électoraux dans les circonscriptions électorales ayant au moins 30 p. cent de francophones dans le cadre des dix élections générales provinciales de 1971 à 2003. La comparaison de ces résultats avec ceux de l'ensemble de la province nous a permis de déceler à plusieurs reprises une volonté politique franco-ontarienne distincte, particulièrement acquise au Parti libéral et au Nouveau parti démocratique dans les régions de l'Est et du Nord-Est de la province. Toutefois, nous n'avons pas été en mesure de démontrer que le vote franco-ontarien était imputable au degré de francité des circonscriptions franco-ontariennes. Ainsi, cette thèse constitue un tremplin pour des études futures en vue d'approfondir cette appréciation des caractéristiques du comportement électoral franco-ontarien.

Liste des graphiques

Graphique 1	Pourcentage de Franco-Ontariens et de circonscriptions franco-ontariennes	p. 39
Graphique 2	Répartition de la population franco-ontarienne	p. 41
Graphique 3	Appui aux partis politiques – Ensemble de la province (1971-2003)	p. 43
Graphique 4	Appui aux partis politiques – Ensemble des circonscriptions franco-ontariennes (1971-2003)	p. 45
Graphique 5	Appui aux partis politiques – Comparaison entre l'ensemble de la province et les circonscriptions franco-ontariennes	p. 47
Graphique 6	Évolution de l'écart-type – Ensemble des circonscriptions franco-ontariennes (1971-2003)	p. 49
Graphique 7	Appui régional en faveur du Parti progressiste-conservateur (1971-2003)	p. 51
Graphique 8	Appui régional en faveur du Nouveau parti démocratique (1971-2003)	p. 52
Graphique 9	Appui régional en faveur du Parti libéral (1971-2003)	p. 53
Graphique 10	Évolution de l'écart-type – Circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est	p. 54
Graphique 11	Évolution de l'écart-type – Circonscriptions franco-ontariennes de l'Est	p. 55
Graphique 12	Appui en faveur du Parti libéral – Circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est (1971-2003)	p. 57
Graphique 13	Appui en faveur du Parti progressiste-conservateur – Circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est (1971-2003)	p. 58
Graphique 14	Appui en faveur du Nouveau parti démocratique – Circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est (1971-2003)	p. 59
Graphique 15	Appui en faveur du Parti libéral – Circonscriptions franco-ontariennes de l'Est (1971-2003)	p. 60
Graphique 16	Appui en faveur du Parti progressiste-conservateur – Circonscriptions franco-ontariennes de l'Est (1971-2003)	p. 61
Graphique 17	Appui en faveur du Nouveau parti démocratique – Circonscriptions franco-ontariennes de l'Est (1971-2003)	p. 62
Graphique 18	Diagramme de dispersion – Relation entre le comportement des circonscriptions franco-ontariennes et l'ensemble de la province	p. 63
Graphique 19	Évolution de la différence entre le vote des circonscriptions franco-ontariennes de l'Est et l'ensemble de la province (1971-2003)	p. 65

Graphique 20	Évolution de la différence entre le vote des circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est et l'ensemble de la province (1971-2003)	p. 66
Graphique 21	Diagramme de dispersion – Relation entre le degré de francité des circonscriptions franco-ontariennes et l'appui aux partis principaux	p. 68
Graphique 22	Diagramme de dispersion – Relation entre le degré de francité des circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est et l'appui aux partis principaux	p. 69
Graphique 23	Diagramme de dispersion – Relation entre le degré de francité des circonscriptions franco-ontariennes de l'Est et l'appui aux partis principaux	p. 70
Graphique 24	Diagramme de dispersion – Relation entre le degré de francité et la différence du comportement électoral des circonscriptions franco-ontariennes par rapport à l'ensemble de la province	p. 71
Graphique 25	Diagramme de dispersion – Relation entre le degré de francité et la différence du comportement électoral des circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est par rapport à l'ensemble de la province	p. 73
Graphique 26	Diagramme de dispersion – Relation entre le degré de francité et la différence du comportement électoral des circonscriptions franco-ontariennes de l'Est par rapport à l'ensemble de la province	p. 74

Liste des tableaux

Tableau 1	Chronologie des élections générales provinciales en Ontario (1971-2003)	p. 28
Tableau 2	Composition des législatures ontariennes (1971-2003)	p. 29
Tableau 3	Les circonscriptions franco-ontariennes de Victor Lapalme	p. 33
Tableau 4	Alignement des données	p. 34
Tableau 5	Les circonscriptions ayant 30 p. cent ou plus de francophones, lors des élections générales provinciales en Ontario (1971-2003)	p. 34
Tableau 6	Relation entre le comportement des circonscriptions franco-ontariennes et l'ensemble de la province, exprimée en coefficient de corrélation	p. 64

*J'suis peut-être différent d'ben du monde
pis en même temps semblable à ben d'autres
parce que vous savez : « Moé, j'viens du Nord, 'stie ».*

André Paiement, dramaturge franco-ontarien

INTRODUCTION

Une « histoire d'amour » électorale

À l'élection générale provinciale de 2003, les Ontariens rejetèrent Ernie Eves et ceux qui restaient de l'équipe de la *Révolution du bon sens* de Mike Harris, en faveur du Parti libéral, mené par Dalton McGuinty. L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) qualifie ces résultats de bon augure pour les francophones de la province et « espère que les relations du gouvernement provincial avec la communauté franco-ontarienne en seront nettement améliorées » (ACFO, 2003 : 1).

Cette déclaration de l'ACFO nous rappelle l'hypothèse répandue selon laquelle il existe une relation privilégiée entre les Franco-Ontariens¹ et le Parti libéral de l'Ontario. Aussi répandue soit-elle, les faits appuient-ils cette hypothèse?

¹ La forme masculine est employée dans le seul but d'alléger le texte.

De nature descriptive, l'intention de notre ouvrage est d'approfondir notre compréhension du comportement politique des Franco-Ontariens par le moyen d'une étude longitudinale de leur vote depuis 1971. La portée de notre étude s'étalera sur une période d'une trentaine d'années, ce qui comprend dix élections générales provinciales de 1971 à 2003. Notre analyse de nature longitudinale nous permettra de nous soustraire des variations contextuelles propres aux différentes élections afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble des tendances électorales franco-ontariennes.

Le **Chapitre I** permet de mieux situer notre propre travail. Nous allons présenter les écoles de pensée orientant l'étude du comportement électoral afin d'y situer notre propos. Nous enchaînerons, au **Chapitre II**, avec un bref aperçu historique et démographique du peuplement francophone en Ontario. Dans cette même section, une recension de la littérature universitaire portant sur le comportement électoral des Franco-Ontariens fournira un angle additionnel à l'analyse dans cette présente thèse. Le **Chapitre III** expliquera la méthodologie utilisée, c'est-à-dire la problématique en tant que telle et, fondée sur nos constats des études existantes, notre hypothèse de travail. Les grandes lignes de notre démarche méthodologique présenteront également, à cette étape, les résultats initialement anticipés de notre recherche. Au **Chapitre IV**, nous préciserons notre méthode et guiderons le lecteur au travers des étapes de notre utilisation des données, de la définition des paramètres et des constatations initiales. Enfin, le **Chapitre V** fera état des résultats de notre recherche, présentés en parallèle avec des observations critiques et une interprétation de ces résultats. La conclusion de l'ouvrage visera à fermer la boucle en rappelant les principaux résultats de notre étude et identifiera certaines pistes de recherche futures reliées à l'étude du comportement électoral des Franco-Ontariens.

CHAPITRE I – L'ÉTUDE DU COMPORTEMENT ÉLECTORAL

Fondement théorique en science politique

Étant donné la multitude de perspectives et d'approches par lesquelles il est possible d'aborder l'étude du comportement électoral des francophones de l'Ontario, il est utile de recenser les écrits sur le sujet en science politique. Nous allons aussi procéder à un état des lieux de la recherche dans ce domaine au Canada et, de façon particulière, les travaux sur les Franco-Ontariens. Cet exercice permettra de préciser notre problématique de recherche et de la situer dans son contexte historique et scientifique.

Approche américaine

Le domaine d'étude du « comportement » électoral, tel que cette nomenclature l'indique, s'inspire du courant théorique béhavioriste (tiré du mot anglais *behaviour*, traduction de « comportement »), découlant du domaine de la psychologie. On peut retracer les débuts du mouvement béhavioriste en science politique aux États-Unis pendant la période de l'entre-deux-guerres. Au cours des années 1920-1930, Charles Merriam et ses collègues de l'*University of Chicago* se penchent sur l'étude statistique des différentes formes de participation politique. Connus sous le nom de *Chicago School*, ils jettent les ponts entre la science politique, la psychologie et les méthodes d'enquête statistique en interrogeant directement la population américaine sur ses idéaux, ses valeurs et ses comportements. À cette époque, leur tentative de mesurer empiriquement les comportements est novatrice. Cette approche trouve des adhérents surtout chez les chercheurs se penchant sur l'étude du

comportement électoral, jusqu'au point où : « by the 1950s, electoral research had emerged as a dominant focus within the American political behavior field » (Bashevkin, 1985 : 4).

Une nouvelle discipline voit le jour : le *voting behavior*. Dès lors, deux écoles de pensée se distinguent. D'un côté, le sociologue Paul Lazarsfeld de *Columbia University* emploie la technique du panel pour étudier les intentions de vote des électeurs durant l'élection présidentielle américaine de 1940. En interrogeant à quelques reprises au cours de la campagne un groupe d'électeurs représentatifs et sélectionnés aléatoirement, Lazarsfeld démontre que l'appartenance à un groupe social est déterminant dans l'issue du vote. Selon lui, la campagne électorale n'a que peu d'impact sur le choix effectué par l'électeur (Mayer et Perrineau, 1992 : 55). Lazarsfeld, Berelson et MacPhee (1955) confirment à nouveau ces tendances au cours des présidentielles américaines de 1948.

Au cours de la même période, des chercheurs de *University of Michigan* effectuent des enquêtes par sondage qui semblent indiquer que l'électorat est passif, peu éduqué et qu'une allégeance partisane bien ancrée est le plus grand déterminant de l'issue du vote (Mayer et Perrineau, 1992 : 59). Cette démarche est reprise par Campbell, Converse, Miller et Stokes en 1960 qui arrivent à des résultats semblables. Ceux-ci sont publiés dans *The American Voter*. Le même Philip Converse, à la fin des années 1960, influencera grandement l'étude du comportement électoral au Canada, notamment à titre de membre d'une des premières équipes de recherche dans le cadre du projet d'Étude électorale canadienne.

La prémisse théorique de base des chercheurs de *Columbia University* et de *University of Michigan* est que certains facteurs internes à l'électeur, tels que ses allégeances partisanes, sa situation socio-économique, son niveau de scolarisation et son profil linguistique prédéterminent son comportement électoral, vont influencer son vote. Pourtant, dans *An*

Economic Theory of Democracy publié en 1957, Anthony Downs conteste cette passivité de l'électeur. Selon Downs, l'électorat est plutôt motivé par la quête du parti ou du candidat lui procurant un rapport coûts/avantages qui soit optimal. En somme, l'électeur, basé sur les informations qui lui sont fournies, « evaluates alternative policies or candidates on the basis of which will best serve his self-interest, and casts his vote for the policy or candidate most favorably evaluated. In short, the voter is rational » (Enelow et Hinich, 1984 : 3). C'est cette évaluation de la proximité des intérêts de l'électeur par rapport aux politiques promulguées par le parti ou le candidat qui explique l'appellation anglaise de l'école théorique d'inspiration downsienne, nommément la *spatial theory of voting*. C'est l'application de la théorie du choix rationnel au vote.

V.O. Key reprend à son tour la théorie du choix rationnel dans *The Responsible Electorate* (1966). Il démontre que, bien qu'elle soit présente, l'allégeance partisane chez l'électeur américain est flexible et fondée sur une réflexion éclairée. En employant les mêmes banques de données nationales que les chercheurs s'inscrivant dans l'école du Michigan, Nie, Verba et Petrocik viennent appuyer Key en 1976 dans *The Changing American Voter*. Nie *et al.* démontrent aussi que le comportement électoral américain des années 1960-1970 est influencé par des enjeux (*issue voting*) (Mayer et Perrineau, 1992 : 63). S'inspirant de l'approche downsienne, la prémisse de base dans *The Changing American Voter* est que l'électeur possède la capacité d'évaluer les enjeux et de porter des jugements selon ses valeurs, jugements sur lesquels se fonde ultimement son vote.

En somme, l'approche américaine accorde un rôle important à l'électeur en tant qu'individu et les données sont généralement recueillies auprès de l'électeur par sondage pour ensuite être extrapolées à l'ensemble de la collectivité. Les chercheurs des écoles

américaines, tant ceux de *University of Michigan* et *Columbia University* que les descendants de Downs, sont joints par leur méthode d'enquête fondée sur le sondage d'opinion auprès de l'électeur individuel. Enfin, leur débat sur les facteurs qui déterminent le vote – rationnel ou non – suscite encore à ce jour une attention importante, particulièrement au Canada où le facteur linguistique joue un rôle central dans l'analyse du comportement électoral.

Approche française

En contrepartie, la méthode d'inspiration française se distingue des écoles américaines par son approche écologique ou dite environnementale. Plutôt que de sonder l'électeur directement, la méthode française « fournit la distribution des votes sur le territoire et la met en relation avec les caractéristiques géographiques, sociales ou historiques des unités territoriales ou collectifs étudiés » (Mayer et Perrineau, 1992 : 39). L'approche d'inspiration française privilégie l'étude de la population (électorat), s'intéressant à l'ensemble d'un groupe donné et non à l'électeur individuel. On examine la distribution des voix dans l'ensemble de la collectivité donnée, pour ensuite tenter d'identifier et de mieux comprendre les dynamiques déterminant le vote individuel.

Selon Mayer et Perrineau (1992), le texte fondateur de l'approche française est celui d'André Siegfried publié dans son ouvrage *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^{ème} République* en 1913. Siegfried étudie la distribution spatiale des voix dans l'Ouest de la France, en Vendée plus particulièrement, au cours des 30 premières années de la troisième République. Il analyse la relation entre l'appui partisan et les facteurs sociaux tels que la forme de propriété et la religion, qui sont différents d'une région à l'autre. Il réussit à démontrer que la répartition des voix est stable et que les « frontières de diffusion des

comportements sont quasi immuables » (Mayer et Perrineau, 1992 : 41) En conclusion, il note que « d'après une opinion courante, les élections ne sont qu'un domaine d'incohérence et de fantaisie. En les observant à la fois de près et de haut, je suis arrivé à une conclusion contraire » (Siegfried, 1980 : xxviii). En 1960, Paul Bois critique l'approche de Siegfried d'avoir évacuer les considérations d'ordre historique. Dans *Paysans de l'Ouest*, Bois se penche sur le clivage comportemental dans le département de Sarthe, où les électeurs de la région de l'Ouest votent majoritairement à droite et ceux de la région de l'Est votent majoritairement à gauche. Il retrace l'histoire électorale du département pour trouver que l'origine de ce clivage remonte à la période révolutionnaire de 1789-1793. Il démontre que la nationalisation des biens du clergé en 1789 marque différemment les paysans pauvres de l'Est et les riches de l'Ouest, qui souhaitaient mettre la main sur les terres du clergé. (Mayer et Perrineau, 1992 : 45). Selon Bois, ce traumatisme historique est à la source des tempéraments distincts de ces deux régions.

Comme dans les écoles américaines, les études d'inspiration française, à partir des années 1950, sont marquées par la révolution statistique. Les travaux écologiques font maintenant de plus en plus appel aux tests de corrélation pour vérifier la relation entre facteurs déterminant le vote, ou des tests de régression pour démontrer l'hiérarchisation de ces facteurs. Il faut noter toutefois que, malgré l'apport de l'empirisme statistique aux études écologiques, « la correspondance géographique de deux phénomènes ne signifie pas qu'il existe un lien de causalité directe entre eux » (Mayer et Perrineau, 1992 : 51).

Bien que les méthodes diffèrent, les approches américaine et française s'insèrent dans le courant théorique behavioriste car les deux accordent une place centrale à l'acteur (électeur/électorat) et à la mesure du vote. Outre le courant behavioriste, les approches

normatives ou institutionnelles peuvent aussi être employées dans le cadre d'études électorales. Cependant, pour ces dernières, l'électeur et/ou l'électorat ne constitue pas l'objet d'étude en soi. D'ailleurs, le béhaviorisme se veut une critique des approches institutionnaliste et normative, qui négligent les motivations des acteurs politiques et la démonstration des faits observables et vérifiables. Ceux qui utilisent l'approche institutionnaliste mettent l'accent sur les institutions politiques comme le système électoral ou le système de partis. Prenons par exemple l'étude de Bickerton, Gagnon et Smith (2002), dans *Partis politiques et comportement électoral au Canada*. Ces chercheurs font la lumière sur le comportement électoral des Canadiens en retraçant l'historique des systèmes de partis au Canada. En analysant les mécanismes internes des partis, les leaders et les grands transferts du pouvoir au niveau fédéral depuis la Confédération, ils parviennent à identifier quatre périodes, ou systèmes de partis, soit de 1867 à 1917, de 1921 à 1957, de 1962 à 1984 et l'intermède Mulroney. Selon Bickerton et ses collègues « chacun de ces systèmes se distingue du précédent en ce que, de l'un à l'autre, les partis disposent d'une base d'appui différente sur les plans social et régional » (Bickerton *et al.*, 2002 : 20). Ils concluent toutefois que des noyaux partisans régionalisés immuables existent au Canada malgré les fluctuations des résultats électoraux.

D'autres contribuent à l'étude du vote en explorant les facteurs qui « devraient » avoir une incidence sur le vote. Par exemple, pour Clinton Archibald (1979), le vote pro-libéral chez les francophones en Ontario devrait être une conséquence de la bataille pour l'éducation française en Ontario suite au Règlement XVII de 1912-1944. De toute évidence, son raisonnement s'inscrit dans une certaine logique puisque nous avons pu observer un appui des Libéraux à la cause des francophones de l'Ontario dans l'affaire du

Règlement XVII. Cependant, Archibald ne cherche pas à mesurer le vote ou de soumettre son hypothèse à une vérification empirique.

Notons également l'étude du vote néo-brunswickois par William Cross en 2002, où il marie l'approche d'inspiration française et l'approche institutionnaliste. En plus d'analyser la distribution des voix chez les francophones et les anglophones, Cross examine la représentation de ces mêmes groupes ethnolinguistiques dans les caucus, les conseils des ministres et les bases militantes des partis libéral et conservateur au Nouveau-Brunswick. Nous soulignons son étude à titre d'indication qu'une approche n'évacue pas la légitimité d'une autre, et qu'il est bien possible de les combiner dans un même exercice.

Nous avons ventilé dans cette section les grands courants théoriques et méthodologiques de l'étude du comportement électoral. Nous retenons qu'il existe une diversité importante d'approches ayant toutes leurs forces et faiblesses. Le choix d'une approche par rapport à une autre dépend surtout des objectifs que nous nous sommes donnés en premier lieu. Dans notre cas, il serait impossible de retourner dans le temps pour sonder les électeurs franco-ontariens au cours des dernières décennies. De plus, nous cherchons à faire la comparaison entre deux collectivités – les Franco-Ontariens par rapport à l'ensemble des électeurs de la province –, ce qui nous incite davantage à opter pour une approche d'inspiration française.

L'état des lieux au Canada

Pour dresser un portrait de la recherche sur le comportement électoral au Canada, les recensions effectuées par Elisabeth Gidengil (1992) et Munroe Eagles (1999) nous seront utiles. Effectués de façon indépendante, les tours d'horizon de chacun aboutissent à des constats semblables. En effet, les études recensées parviennent toutes à confirmer, voir à

renforcer la conclusion selon laquelle le vote canadien se comprend selon trois grands axes, notamment les clivages religieux, linguistique et régional. La recension effectuée par Gidengil révèle que les données empiriques issues de *l'Étude électorale canadienne* depuis 1965 continuent de confirmer l'influence des noyaux catholique et protestant sur le vote des Canadiens au niveau fédéral. La permanence de l'impact du clivage religieux sur le vote au Canada peut surprendre, ce que Gidengil reconnaît d'ailleurs : « It is a puzzle that has become curiouser and curiouser with study » (Gidengil, 1992 : 227). Son étude rappelle l'ouvrage de Bickerton, Gagnon et Smith cité plus haut confirmant à nouveau l'importance de l'allégeance stable de noyaux partisans. Selon Bickerton et ses collègues, l'appui des Catholiques aux Libéraux et des Protestants aux Progressistes-conservateurs fluctue modestement, mais « les partis politiques canadiens ont, au fil des années, noué des relations durables avec certains noyaux qui composent le paysage électoral ». (Bickerton, 2002 : 259)

Outre le clivage religieux, Eagles et Gidengil se rejoignent aussi pour souligner le rôle du clivage linguistique sur le vote canadien. En plus des ouvrages recensés par Gidengil et Eagles, Nadeau et Guérin s'ajoutent à cette école de pensée. Fondée sur les données de *l'Étude électorale canadienne*, leur démonstration souligne la primauté de l'appartenance ethno-linguistique comme facteur déterminant du vote francophone au Canada. Nadeau et Guérin expliquent le comportement électoral canadien-français et québécois au cours des années 1970 par l'entremise du modèle du vote ethnique proposé par Wolfinger (1965). Selon la théorie proposée par Raymond E. Wolfinger, le *ethnic voting* se manifeste de deux façons. Premièrement, les membres de cette communauté votent en bloc pour un parti. Wolfinger se penche généralement sur les communautés irlandaise et italienne de la côte est américaine. Selon lui, au fur et à mesure que les immigrants irlandais et italiens immigreront

au pays, ils s'adaptent au vote des autres membres de leur communauté ethnique déjà établie. Il soutient même que le Parti démocrate et le Parti républicain ont tous deux bénéficié de ces votes en bloc. Le deuxième postulat du *ethnic voting* propose que les individus d'une communauté ethnique minoritaire votent majoritairement pour des candidats issus de leur communauté, peu importe la bannière politique

En plus des clivages linguistique et religieux, plusieurs études recensées indiquent également que le comportement électoral canadien est modelé par les clivages régionaux. Les recherches d'Eagles suggèrent que « regional variations in party support have long been observed in Canadian elections and they show no signs of weakening » (p. 364). Scotto et ses collègues (2001) le reconnaissent également. Bien qu'ils démontrent que le comportement électoral canadien est motivé par des dimensions idéologiques, leurs conclusions s'insèrent tout de même dans une explication fondée sur le clivage régional. Alimentés par les données de l'Étude électorale canadienne, ils démontrent en effet que les différences idéologiques au sein de l'électorat canadien respectent les distinctions régionales. De son côté, Fred Cutler (2002) étudie la relation entre la distribution régionale des voix et la mesure d'indicateurs économiques tels que le nombre de bénéficiaires d'assurance-chômage. En introduisant la dimension économique, Cutler conclut que « geographically varying economic conditions are an essential element of an explanation for geographical variation in aggregate election results » (p. 375).

L'étude de l'histoire du lien entre les partis politiques et leurs noyaux partisans effectuée par Bickerton et ses collègues (2002) s'ajoute à ceux pour qui le régionalisme est une des caractéristiques durables du comportement électoral canadien. « Dans tous les cas, leur existence [noyaux partisans] témoigne de ce que les caractéristiques qui ont modelé, au

fil du temps, les valeurs et les allégeances propres à ces communautés relèvent, en premier lieu, de critères géographiques » (p. 260).

Finalement, il est important de souligner la contribution de l'Étude électorale canadienne (ÉÉC). Notre recension des écrits révèle un nombre significatif d'études se basant sur les données de l'ÉÉC. Fondée en 1965 par des chercheurs canadiens des universités *Queen's* et *McGill*, avec des collaborateurs de l'*University of Illinois*, l'*University of Rochester* ainsi que Philip Converse de l'*University of Michigan*, l'ÉÉC représente à ce jour une des seules sources de mesure statistique continue du comportement électoral canadien. Selon Gidengil, les études de 1965 et de 1968 « were very much offshoots of the Michigan school in design » (1992 : 221).

CHAPITRE II – Les Franco-Ontariens

Aperçu historique et démographique

On retrace les débuts de l'histoire franco-ontarienne à l'arrivée d'Étienne Brûlé en 1610, le premier Français sur le territoire du Haut-Canada. C'est dans cette même région que s'installe la première communauté permanente francophone en Ontario au fort Portchartrain près de Détroit. Au milieu du 18^{ième} siècle, on y retrouve environ 2 500 habitants; augmentant à plus de 14 000 par la mi-19^{ième} siècle, due principalement à l'accroissement naturel et à l'immigration provenant du Québec. (Gervais, 2003 : 10).

C'est également dans cette seconde partie du 19^{ième} siècle que l'établissement de francophones dans l'Est de l'Ontario prend son essor. Là, ce sont surtout des immigrants du Québec qui s'installent, à la recherche de lots disponibles et propices à l'exploitation agricole et forestière (Bernard, 1988 : 34). Le peuplement francophone dans le nord de la province s'effectue en parallèle avec les anglophones. La construction du *Canadian Pacific* et des *National Transcontinental Railway* et *Northern Ontario Railway* ouvre la porte menant aux ressources agricoles, forestières et minières du nord de la province.

Accompagnés par le clergé, les Franco-Ontariens s'établissent tout en cherchant à reproduire les caractéristiques de leurs communautés québécoises d'origines, c'est-à-dire, agraires et catholiques. Selon Bernard (1988 : 43), ce sera le Règlement XVII de 1912, interdisant l'enseignement en français, qui soulignera pour la première fois chez les colons francophones cette distinction entre leur situation au Québec et en Ontario. Le Règlement XVII « conduit au développement des différences et à la naissance d'un sentiment subjectif d'appartenance à la communauté française de l'Ontario » (Bernard, 1988 : 45). Selon Juteau et Séguin-Kimpton (1993), l'héritage de cette lutte pour la reconnaissance du droit à

l'éducation en français est toujours présent aujourd'hui. Il consisterait à inciter la communauté franco-ontarienne à oeuvrer davantage dans le domaine judiciaire plutôt que d'adopter des stratégies politiques pour l'atteinte de ses objectifs.

Amorcé après la Première guerre mondiale, « le passage définitif de l'agriculture à l'industrie, du village à la ville » s'accélère chez les Franco-Ontariens à partir des années 1960 (Bernard, 1988 : 50). Contrairement aux Québécois, où l'urbanisation s'effectue dans cette même période, la déruralisation chez les Franco-Ontariens signifie le passage d'un espace linguistique majoritairement francophone à un espace majoritairement anglophone. Au Québec, l'ampleur des mouvements d'urbanisation et de sécularisation à cette période représente les fondements de la Révolution Tranquille. Pour Gervais (2003), le nationalisme québécois découlant de cette révolution outrepassé les frontières de la Belle Province et provoque l'éclatement de la collectivité canadienne-française dans son ensemble. Cette rupture représente un traumatisme historique selon Gervais, qui, bien que peu médiatisé, se fait sentir chez les Franco-Ontariens à ce jour (2003 : 189). Cependant, notons que la thèse de la rupture ne fait pas l'unanimité. Cardinal (1998), par exemple, remet en question la croyance qu'une nation et une identité canadiennes-françaises pancanadiennes existaient avant la Révolution Tranquille au Québec.

Aujourd'hui, la communauté franco-ontarienne représente une partie de moins en moins grande de l'Ontario et sa composition est davantage diversifiée. Dans son *Profil statistique 2005*, l'Office des affaires francophones du Gouvernement de l'Ontario compte 548 940 francophones en Ontario, soit 4,8 p. cent de la population totale.² Presque la

² L'Office des affaires francophones du gouvernement ontarien définit les francophones de l'Ontario selon les réponses à la question du recensement de Statistique Canada sur la langue maternelle : *Quelle est*

moitié se retrouve dans l'Est et le Nord-est de la province, longeant la frontière avec le Québec. Des 40 480 francophones qui se sont établis en Ontario entre 1996 et 2001, trois sur cinq sont venus du Québec, un sur cinq d'une autre province ou territoire, et un sur cinq provenaient de l'étranger. Le nombre de francophones appartenant à une minorité racialisée continue d'augmenter, de 40 p. cent entre 1996 et 2001. Ils sont surtout concentrés dans les régions de Toronto et Ottawa et proviennent d'Afrique et d'Asie.

Le vote ethnolinguistique chez les Franco-Ontariens

Notre recension de la recherche révèle que peu de chercheurs se sont penchés sur le comportement électoral franco-ontarien. La question a été soulevée indirectement dans le cadre de réflexions plus générales sur le comportement politique des Franco-Ontariens, et ce, à partir de perspectives historique et normative. Clinton Archibald (1979) et Donald Dennie (1999), par exemple, analysent les sources historiques du comportement politique franco-ontarien. Ils considèrent que le comportement franco-ontarien a été façonné par les grands traumatismes historiques de la francophonie ontarienne. En particulier, selon Archibald, la culture politique franco-ontarienne « se retrouve à avoir germé à partir de cette attaque directe du gouvernement ontarien [le Règlement XVII] contre l'école française » (1979 : 16). L'hypothèse selon laquelle ce traumatisme est à la base du comportement franco-ontarien explique pour Archibald la place centrale qu'occupe la protection des droits linguistiques des minorités dans le cadre d'un engagement politique franco-ontarien. Notons également les contributions de Juteau et Séguin-Kimpton (1993) et de Cardinal (1997) à l'étude du comportement politique franco-ontarien, bien qu'elles examinent

la langue apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise? (Office des affaires francophones, 2005 : 1)

davantage l'impact de ce comportement dans le cadre des organisations associatives communautaires franco-ontariennes plutôt que ses retombées sur le vote franco-ontarien.

En somme, peu de chercheurs traitent des facteurs déterminant le comportement électoral franco-ontarien par le moyen d'études empiriques : Victor Lapalme, dans son mémoire de maîtrise présenté à l'Université d'Ottawa (1968) ainsi que François-Pierre Gingras, professeur à l'Université d'Ottawa (1979, 1998). Mentionnons aussi les travaux de Mary Powell, Christiane J. Rabier et Peter Suschnigg (1994) de l'Université Laurentienne.

Le mémoire de Lapalme (1968) représente encore à ce jour un des rares ouvrages empiriques de cette envergure traitant aussi systématiquement du vote franco-ontarien. Sa démonstration repose sur l'analyse des circonscriptions ayant 30 p. cent et plus de francophones. Selon Lapalme (1968 : 11), ce critère d'admissibilité assure une proportion de la population assez élevée permettant aux Franco-Ontariens d'influencer les résultats du vote. Également, « cette concentration relative facilite l'analyse du comportement collectif ». Fondé sur ce critère, 12 circonscriptions sont retenues, divisées en trois régions : le Nord, le Sud et l'Est. À l'époque, les Franco-Ontariens forment, dans l'ensemble, près de la moitié de la population de ces douze circonscriptions réunies. Les Franco-Ontariens dans ces 12 circonscriptions représentent également plus de 50 p. cent la population totale franco-ontarienne. Le reste des Franco-Ontariens était disséminé à plus petite concentration dans le reste des 96 circonscriptions de l'époque (Lapalme, 1968 : 9).

Lapalme n'a retenu que les scrutins de 1959 et de 1963 pour l'analyse de l'appui franco-ontarien aux partis politiques. Il explique que « les données du recensement [de 1961] ne sont valables que pour l'année 1961, de sorte que leur utilité ne peut dépasser le

seuil de trois ou quatre ans » (Lapalme, 1968 : 3). Il a choisi de ne pas étudier les scrutins antérieurs, en employant d'anciennes données démographiques.

Une fois les circonscriptions franco-ontariennes définies et l'analyse effectuée, il aborde les aspects théoriques que soulèvent les résultats de cette recherche, et esquisse le portrait politique des Franco-Ontariens. Le coeur de son travail repose sur une analyse des facteurs du « vote ethnique ». Cette analyse, qui suggère de prime abord que l'appartenance à un groupe ethnique prédétermine le vote, est fondée sur le modèle de Wolfinger (1965) tel qu'énoncé plus haut. Lapalme conclut ne pas être en mesure de démontrer l'application du modèle de Wolfinger au contexte franco-ontarien.

François-Pierre Gingras examine le vote franco-ontarien dans le cadre d'une analyse du comportement électoral de l'ensemble de la communauté francophone hors Québec du Canada (1979). Sa démonstration révèle que les Franco-Ontariens votent comme les autres francophones minoritaires au Canada. Selon Gingras, cette démonstration confirme l'hypothèse selon laquelle le vote franco-ontarien est modelé par son appartenance à ce groupe de francophones minoritaires. Plus particulièrement, c'est « l'héritage socioculturel partagé » de ces francophones qui expliquent le comportement similaire. Dans son étude de 1998, Gingras s'intéresse moins à déterminer les sources du comportement des Franco-Ontariens, mais plutôt à examiner l'appui aux différents partis politiques. Il se penche sur l'Est de la province; c'est-à-dire, dix-sept circonscriptions électorales de 1980 à 1990. Il présente la proportion de Franco-Ontariens dans chacune de ces circonscriptions afin de déterminer quelle d'entre elle représente le comportement franco-ontarien. Son étude révèle que l'appui de Franco-Ontariens de cette région pour le Parti libéral de l'Ontario ne peut être tenu pour acquis. Ces derniers votent davantage pour le candidat sortant (peu

importe la bannière politique) que pour le Parti libéral. Tant en 1979 qu'en 1998, Gingras teste implicitement les prémisses de Wolfinger. Il cherche à déterminer si le groupe ethnolinguistique franco-ontarien vote en bloc et en faveur des candidats issus de cette même communauté.

De leurs côtés, Powell, Rabier et Suschnigg (1994) se chargent d'examiner la relation entre la langue et le vote aux élections générales fédérales de 1984, 1988 et 1993 dans l'ensemble des circonscriptions fédérales en Ontario (99 circonscriptions au moment de leur étude). Ils cherchent plus précisément à déterminer si le vote en faveur du Parti libéral fédéral est plus important dans les 15 circonscriptions où les francophones représentent plus de 3,5 p. cent de la population (Catégorie 1) par rapport aux autres 84 circonscriptions où la proportion de francophones est sous ce seuil (Catégorie 2). Cette démarcation entre les deux catégories (3,5 p. cent) est établie à partir du pourcentage moyen de population francophone dans les circonscriptions ontariennes à cette époque. Basée sur les résultats électoraux publiés par le Directeur général d'Élections Canada, leur analyse réussit à démontrer une relation entre la présence de francophone et l'appui au Parti libéral. De plus, cette même démonstration révèle une relation plus forte lorsque la « concentration de francophones est nettement au-dessus de la moyenne » (Powell *et al.*, 1994 : 6), surtout en 1993, où Powell et ses collaborateurs démontrent l'existence d'une relation inverse en ce qui a trait à l'appui pour le Parti réformiste.

Dans le cadre de cette même étude, Powell et ses collègues ont également effectué un sondage téléphonique auprès de 1 055 électeurs dans deux circonscriptions de la Catégorie 1, soit Sudbury et Nickel-Belt. Interrogés sur leurs intentions de vote une dizaine

de jours avant l'élection de 1993, les répondants ont renforcé l'importance de la relation entre la langue et le vote en faveur des Libéraux, toujours au niveau fédéral.

Mentionnons également le travail de Paul-François Sylvestre dans *Nos parlementaires*, paru en 1986. De nature descriptive, son texte explore le comportement électoral franco-ontarien à partir de différents facteurs, soit l'élection de candidats francophones en Ontario, la mise en candidature de Franco-Ontariens pour les différents partis politiques et l'appui partisan dans certaines circonscriptions électorales. La grande partie de son travail porte sur la députation francophone en Ontario et au niveau fédéral. Sa description de l'appui partisan des Franco-Ontariens repose principalement sur les travaux de Lapalme de 1968. Bien que Sylvestre reconnaisse l'utilité de « délimiter les régions où ces derniers [les Franco-Ontariens] habitent et les comtés [circonscriptions] dans lesquels leur force numérique importe » (Sylvestre, 1986 : 38), il ne se livre pas à ce genre de démonstration statistique. Alors quand il affirme que les Franco-Ontariens votent généralement pour les trois principaux partis (Libéraux, Progressistes-Conservateurs et Néo-démocrates) depuis la Deuxième guerre mondiale, il n'est pas clair comment Sylvestre définit le groupe franco-ontarien ou dans quelle mesure le vote est réparti entre ces partis politiques.

Bien que la rareté des études empiriques rende difficile l'identification de constats généralisés, on note que les chercheurs s'entendent sur la tendance des Franco-Ontariens à appuyer surtout les partis politiques principaux. Lapalme (1968) et Gingras (1979) convergent sur ce point. On peut cependant douter que cette constatation nous révèle une tendance particulière à la communauté franco-ontarienne, sachant que la plupart des Ontariens et des Canadiens votent également en faveur de ces mêmes partis politiques principaux. Gingras (1979) et Powell *et al.* (1994) proposent que cette tendance ait favorisé

plus souvent les Libéraux, et que ceci indique la présence d'un vote en bloc. Élargissant ce vote en bloc pro-libéral à l'ensemble des francophones hors Québec, Gingras suggère que ce comportement « constitue le caractère le plus visible et la manifestation la plus nette de leur [francophones hors Québec] bagage politico-culturel commun » (Gingras, 1979 : 40).

L'existence de cette apparente relation privilégiée entre les Franco-Ontariens et le Parti libéral ne fait tout de même pas l'objet d'unanimité parmi les chercheurs. En 1998, Gingras veut tester cette hypothèse, mais cette fois au pallier provincial. Il démontre qu'au cours des années 1980, dans la région est de la province, où se retrouve une grande partie des Franco-Ontariens de la province, l'appui libéral s'insère dans une vague libérale qui déferle à l'échelle de l'Ontario, atteignant son paroxysme en 1987 et se dissipant par la suite. Il caractérise cet appui libéral d'acquis « relativement fragile » (Gingras, 1998 : 8).

Parallèlement, Lapalme n'a pas réussi à confirmer l'hypothèse selon laquelle les Franco-Ontariens votent en bloc comme le veut la théorie du vote ethnolinguistique de Wolfinger. En ce qui a trait aux agrégats, il démontre que le vote franco-ontarien favorise plus souvent qu'autrement les Libéraux et les Progressistes-conservateurs, mais jamais de façon homogène à l'échelle de la province. En insérant la variable géographique dans son modèle – en divisant la province en trois secteurs; c'est-à-dire, les régions de l'Est, du Nord et du Sud – Lapalme démontre que « le facteur ethnique est une variable importante dans le comportement des électeurs du nord, et de l'Est, mais que dans l'ensemble, les électeurs franco-ontariens ne sont pas portés à appuyer un parti plus qu'un autre » (Lapalme, 1968 : 44). De leurs côtés, Powell et ses collègues démontrent une certaine préférence par rapport au Libéraux fédéraux chez les francophones à l'échelle de la province au niveau des agrégats. Cependant, le seuil d'admissibilité qu'ils emploient pour déterminer les

circonscriptions franco-ontariennes est très inclusif (3,5 p. cent), ce qui rend plus difficile l'attribution des résultats électoraux dans ces circonscriptions au seul facteur linguistique. De plus, ils se fondent sur des données limitées à deux circonscriptions de la région nord-est uniquement pour renforcer leur démonstration.

Le modèle ethnolinguistique voulant que les Franco-Ontariens appuient des candidats franco-ontariens, peu importe la bannière partisane, représente également un débat parmi les chercheurs. Au niveau provincial, les analyses de Lapalme (1968) confirment empiriquement cette hypothèse, tandis que Gingras (1998) nuance cette tendance, affirmant que le caractère dominant du vote franco-ontarien « est bien plus celui de la fidélité aux députés sortants, qu'aux députés d'un parti en particulier » (p. 8).

CHAPITRE III – UN VOTE FRANCO-ONTARIEN DISTINCT?

Problématique et hypothèse de travail

Notre recension des écrits nous a permis de ventiler un certain nombre de facteurs qui peuvent être déterminant pour comprendre le vote, ainsi que différentes approches grâce auxquelles on peut étudier ces facteurs. Nous avons également noté, avec Gingras, Lapalme et Powell *et al.* en particulier, la diversité des facteurs et des approches qui s'appliquent au comportement électoral des Franco-Ontariens. Bien que ceux-ci aient des objectifs différents, ils reconnaissent par le choix même de leur population ciblée l'importance du facteur linguistique sur le vote ontarien. Sur ce point, les chercheurs s'inspirent tous de façon explicite ou implicite de la théorie de Wolfinger. On teste le vote en bloc et, chez Gingras (1979) et Lapalme (1968), on examine l'appui aux candidats franco-ontariens avec l'intention de démontrer l'impact d'un facteur interne – l'appartenance de l'électeur à un groupe ethnolinguistique – comme déterminant du vote. Cette démarche rejoint l'approche de l'*University of Michigan* et la *Columbia University*, plutôt que celle de Downs.

Cependant, la courte période étudiée par Lapalme (élections de 1959 et 1963), la définition de l'électorat franco-ontarien chez Powell *et al.* (seuil d'admissibilité de 3, 5 p. cent) ainsi que la région limitée employée par Gingras (Est de l'Ontario) posent des défis quant à la généralisation de leur résultats et l'identification de réelles tendances. Par exemple, il est difficile pour Gingras de constater un vote en bloc pour l'ensemble des Franco-Ontariens étant donné son choix d'analyser une seule région. Parallèlement, il est difficile pour Lapalme de parler d'un vote distinct franco-ontarien en se basant uniquement sur des résultats s'échelonnant sur deux élections générales. Ces résultats peuvent

représenter une anomalie éphémère qui ne s'insère pas les tendances à long terme du vote franco-ontarien. Gingras reconnaît cette même lacune dans son propre travail lorsqu'il fait allusion à la possibilité que le vote franco-ontarien soit emporté par la vague libérale des années 1980. Chez Powell et compagnie, il est difficile d'attribuer le comportement des circonscriptions choisies aux Franco-Ontariens étant donné le seuil d'admissibilité si peu élevé. De plus, les résultats de leur sondage sont difficilement attribuables à l'ensemble de l'électorat franco-ontarien étant donné que le sondage est effectué auprès des électeurs de deux circonscriptions de la région nord-est seulement.

En soulignant les lacunes des études de Lapalme, de Gingras et de Powell *et al.*, notre objectif n'est pas d'infirmer la théorie de Wolfinger (vote en bloc). Notre intention est plutôt de démontrer que leur test de la théorie du vote ethnolinguistique ne réussit pas à répondre à la problématique plus fondamentale : Existe-t-il un vote franco-ontarien distinct? De là découle plutôt la visée de la présente analyse.

En effet, l'étude des particularités du comportement électoral des francophones en Ontario tient pour acquis l'impact du facteur linguistique en Ontario, et donc de l'existence d'un vote distinct franco-ontarien. Il nous revient alors de vérifier ce facteur avant d'être en mesure de nous pencher sur d'autres déterminants du soi-disant vote franco-ontarien. Autrement dit, l'inexistence d'un vote distinct franco-ontarien nous contraindrait de constater la subordination du facteur linguistique à d'autres déterminants possibles, tels que le lieu de résidence, la situation socio-économique, ou encore le niveau de scolarisation des francophones.

Étant donné nos objectifs, nous avons choisi de procéder à une comparaison du vote de la population ciblée avec celui de la population totale de l'Ontario, tel que Powell et

ses collaborateurs l'on fait, en nous concentrant sur une plus longue période et en optant pour une définition plus stricte des circonscriptions franco-ontarienne afin de mieux isoler la variable linguistique. Cette comparaison cherchera à identifier, si elle existe en fait, cette distinction entre le vote des franco-ontariens et le vote ontarien en général. Ainsi, nous analyserons les fluctuations du vote des Franco-Ontariens pour les trois grands partis principaux dans le système provincial en Ontario, c'est-à-dire, le Parti libéral, le Parti progressiste-conservateur et le Nouveau parti démocratique. Nous tenterons de déterminer les bases de ces fluctuations sur une période d'une trentaine d'années dans les différentes circonscriptions et régions de la province. Nous nous pencherons également sur les changements de poids démographique des francophones en Ontario et sur les fluctuations du vote des Ontariens en général.

Notre questionnement est donc similaire à celui de Gingras, Lapalme et Powell et ses collègues car nous testons tous l'allégeance des Franco-Ontariens par rapport aux partis politiques. Ces auteurs ont démontré que ces fluctuations s'exprimaient souvent de façon parallèle au vote des Ontariens en général. Fondé sur cette constatation, et surtout compte tenu de la réduction du poids démographique des francophones en Ontario, il se peut qu'il existe un rapprochement entre le vote des circonscriptions franco-ontariennes et celui de l'ensemble de la province au cours des trente dernières années. Autrement dit, l'objectif est ici de vérifier de façon empirique l'existence et les caractéristiques d'un vote distinctement franco-ontarien.

Étant donné notre objectif d'accroître la compréhension du vote ontarien en mesurant empiriquement l'impact du facteur linguistique, notre approche s'inspire principalement du comportementisme tant au niveau théorique que méthodologique. Selon

Visser, pour les adhérents à l'approche behavioriste « the application of scientific method [is] considered crucial, both with regard to the reliability of research results as to the communication of such results to the scientific community » (Visser, 1998 : 7). Notre accent sur le facteur linguistique nous rapproche également de l'école behavioriste voulant que des facteurs (pré)déterminent le comportement électoral. Notre approche s'éloigne ainsi, sans pour autant négliger sa légitimité, de l'approche downsienne voulant que le vote soit le fruit d'un choix rationnel.

Notons également notre intention d'analyser le vote des Franco-Ontariens sur une période d'une trentaine d'années, ce qui nous incite à adopter une approche méthodologique statistique d'inspiration française. Puisque la même enquête par sondage auprès des Franco-Ontariens au cours des trois dernières décennies n'a jamais été effectuée, l'approche d'inspiration américaine s'avère impraticable dans le cadre de notre étude à caractère longitudinal. Un sondage rétrospectif des Franco-Ontariens serait limité par la mémoire des répondants.

En termes de résultats anticipés, nous prévoyons être en mesure de démontrer le caractère distinct du vote franco-ontarien, même si l'ampleur de cette distinction entre le vote franco-ontarien et celui de l'ensemble de la province varie au cours des trente dernières années, surtout selon les régions franco-ontariennes. Cette présentation permettrait de façon ultime de démontrer l'existence continue de l'impact du facteur ethnolinguistique sur le vote en Ontario.

De tels résultats, si nous parvenons à le démontrer, stimulent un questionnement important sur les dynamiques à l'origine de ces tendances. S'agit-il de la manifestation d'une culture politique franco-ontarienne? Si nous détectons un appui rigide pour un parti,

quel qu'il soit, reste-t-il des incitatifs pour les autres partis politiques à courtiser le vote franco-ontarien. Cette étude, nous l'espérons, pourra contribuer à ouvrir une porte vers une réflexion plus approfondie sur le vote et les Franco-Ontariens.

Pertinence du projet

De prime abord, la présente thèse cherche à faire le pont entre les études antérieures et le présent et à contribuer à remédier à la rareté d'études portant sur notre sujet. Bien qu'elles soient éclairantes, les études de Lapalme, Gingras et Powell *et al.* ne présentent qu'une vue partielle de la problématique et ne représentent pas une masse critique nécessaire pour entretenir un débat significatif sur le sujet.

De plus, notre étude cherche à mettre à jour les résultats de Lapalme. En se penchant sur l'ensemble des Franco-Ontariens de la province, Lapalme a tenté, en 1968, d'établir un niveau de référence (*baseline*) quant à l'appui des Franco-Ontariens pour les partis politiques principaux en Ontario. Son travail effectué il y a plusieurs décennies a jeté les assises pour une analyse longitudinale, mais depuis, aucun chercheur n'a en effet pris le flambeau là où Lapalme l'a laissé. L'intérêt de la présente démarche s'inscrit dans le cadre de l'évolution démographique des trente dernières années ainsi que dans le passage d'évènements névralgiques de l'histoire franco-ontarienne; soit, par exemple, la création d'un drapeau franco-ontarien (1975), l'adoption de la *Loi sur les services en français* (1986) et le conflit lié à l'Hôpital Montfort (1999). Notre mise à jour du niveau de référence est donc nécessaire avant de passer à des études plus précises du vote franco-ontarien et l'enrichissement continu de notre compréhension du portrait politique franco-ontarien.

Notre travail reconnaît également qu'une partie importante des études sur le comportement électoral au Canada est effectuée dans le cadre de l'*Étude électorale canadienne* (ÉÉC) : c'est-à-dire, des sondages effectués directement auprès des électeurs. Évidemment, les économies réalisées par l'utilisation des données de l'ÉÉC sont considérables. Elles permettent la prolifération d'études électorales au Canada, mais elles contribuent toutefois à restreindre la diversité des études et des approches. Étant donné son échantillonnage, le nombre négligeable de Franco-Ontariens compris dans l'ÉÉC ne constitue pas un seuil significatif pour l'avancement de notre compréhension du vote franco-ontarien.

Enfin, notons que certains chercheurs tels que Cross (2002) se penchent sur l'étude du comportement électoral spécifique aux francophones du Nouveau-Brunswick. Compte tenu la tradition d'aborder le comportement électoral des francophones hors Québec dans leur ensemble (voir p. ex. : Gingras, 1979), il y aura une tendance naturelle à extrapoler les études de Cross et autres au Nouveau-Brunswick à l'ensemble des francophones hors Québec.

Notre thèse veut poursuivre le travail de nos antécédents Lapalme, Gingras et Powell et ses collaborateurs, afin de minimiser le risque de perdre la spécificité et les nuances franco-ontariennes, le cas échéant. De plus, notre démonstration longitudinale souhaite contribuer à un dialogue sur le comportement électoral franco-ontarien tout en préparant le terrain pour que d'autres chercheurs se joignent à notre exercice.

CHAPITRE IV – DÉFINIR LES CIRCONSCRIPTIONS FRANCO-ONTARIENNES

Élections générales provinciales en Ontario, 1971-2003

De façon générale, notre recherche se veut une étude comparative longitudinale de la distribution des voix dans le cadre d'élections générales en Ontario. Nous ne nous intéresserons pas ici aux élections partielles tenues au cours de cette période, qui sont souvent centrées sur un enjeu seulement, et n'expriment pas la volonté générale telle qu'elle est exprimée dans le cadre d'élections générales. Afin d'offrir un plus large contexte pour les études de Gingras et Powell *et al.*, ainsi que de jeter un pont entre l'étude de Lapalme et la situation actuelle, nous sommes retournés à l'élection générale de 1971. Au total, notre étude porte sur dix élections générales en Ontario (Tableau 1).

Tableau 1 – Chronologie des élections générales provinciales en Ontario (1971-2003)

Législature	Date des élections
29 ^{ième}	21 octobre 1971
30 ^{ième}	18 septembre 1975
31 ^{ième}	9 juin 1977
32 ^{ième}	19 mars 1981
33 ^{ième}	2 mai 1985
34 ^{ième}	10 septembre 1987
35 ^{ième}	6 septembre 1990
36 ^{ième}	8 juin 1995
37 ^{ième}	3 juin 1999
38 ^{ième}	2 octobre 2003

Source : ÉLECTIONS ONTARIO (2003), *Résultats du scrutin; accompagnés de statistiques documentées*, Toronto, Bureau du Directeur général des élections.

Au cours de cette période de plus de trente ans (1971-2003), les Ontariens ont témoigné de grands changements quant à la composition des législatures et la rotation des partis au pouvoir à *Queen's Park*, comme en témoigne le tableau 2.

Élections générales	Libéraux	Progressistes-conservateurs	Néo-démocrates	Autres
1971 (117 sièges)	20	78	19	-
1975 (125 sièges)	35	51	38	1 (Lib-Travail)
1977 (125 sièges)	34	58	33	
1981 (125 sièges)	34	70	21	
1985 (125 sièges)	48	52	25	
1987 (130 sièges)	95	16	19	
1990 (130 sièges)	36	20	74	
1995 (130 sièges)	30	82	17	1 (Indépendant)
1999 (103 sièges)	35	59	9	
2003 (103 sièges)	72	24	7	

Source : ÉLECTIONS ONTARIO (2003), *Résultats du scrutin; accompagnés de statistiques documentées*, Toronto, Bureau du Directeur général des élections.

En 1971, William (Bill) Davis, qui était devenu premier ministre à la suite de la retraite de John Robarts, poursuit la dynastie des Progressistes-conservateurs en remportant une majorité des sièges à l'Assemblée législative. Bill Davis demeure à la tête du gouvernement ontarien jusqu'à sa retraite en 1985. Pendant son règne, les Progressistes-conservateurs sont réduits au statut minoritaire en 1975 pour la première fois depuis 1945. Les Néo-démocrates sous Stephen Lewis constituent l'Opposition officielle avec 38 sièges. En 1977, les Progressistes-conservateurs améliorent leur rendement en augmentant leur représentation de 7 sièges, mais demeurent toujours en situation minoritaire. Les Néo-démocrates cèdent la place aux Libéraux à titre d'Opposition officielle. À sa dernière élection avant sa retraite, Bill Davis et les troupes progressistes-conservateurs forment à nouveau le gouvernement, cette fois avec un mandat majoritaire. Cette élection marque la 11^{ème} victoire électorale consécutive pour les Progressistes-conservateurs.

En 1985, Frank Miller assume les responsabilités de premier ministre, suite au départ de Bill Davis. À sa première élection en tant que chef des Progressistes-conservateurs, Miller remporte 52 sièges, assez pour former un gouvernement minoritaire. Son

gouvernement sera toutefois de courte durée car les Libéraux, sous le leadership de Peterson et avec l'appui des Néo-démocrates de Bob Rae, désavouent le gouvernement minoritaire et forment un gouvernement libéral jusqu'aux élections de 1987. La prise du pouvoir de l'alliance Peterson-Rae marque la fin de plus de 40 ans de gouvernement progressistes-conservateurs ininterrompus.

La fin de cette dynastie progressiste-conservateur est suivie par une volatilité significative. Les trois partis principaux font la rotation à la tête du gouvernement. En 1987, après deux ans de gouvernement minoritaire, Peterson retourne aux urnes pour consolider son pouvoir. Les Libéraux formeront un gouvernement majoritaire solide, remportant 95 des 130 sièges à l'Assemblée. Malgré cette « vague libérale » de 1987, les Libéraux sont sévèrement punis en 1990, quand les Néo-démocrates sous Bob Rae remporte la majorité des sièges, pour former le premier gouvernement néo-démocrate de l'histoire de la province. En 1995, c'est au tour des Néo-démocrates de subir la grogne populaire, cette fois au profit des Progressistes-conservateurs sous Mike Harris, qui font campagne sous la bannière de la *Révolution du bon sens*. Harris et son équipe remportent 82 sièges pour former un gouvernement majoritaire.

Suite à l'élection de 1995, les Libéraux en profitent pour remplacer leur cheffe Lyn McLeod par Dalton McGuinty. Les Néo-démocrates font pareil en remplaçant Bob Rae par Howard Hampton. Toutefois, en 1999, les Progressistes-conservateurs remportent un deuxième mandat majoritaire, malgré une perte relative du nombre de leurs sièges. En 2002, après la retraite de Mike Harris, Ernie Eves devient chef des Progressistes-conservateurs ainsi que premier ministre de la province. Son règne est de courte durée,

lorsqu'à l'élection de 2003, les Progressistes-conservateurs sont remplacés par les Libéraux dirigés par Dalton McGuinty à titre de gouvernement majoritaire, avec 72 sièges sur 103.

Le seuil de 30 p. cent

Il s'agit maintenant de cerner l'objet principal de notre étude, c'est-à-dire le vote franco-ontarien. Il s'avère essentiel de préciser une façon de déterminer les circonscriptions électorales les plus représentatives de la population franco-ontarienne. Nous avons choisi un critère de sélection fondé sur la proportion des francophones dans lesdites circonscriptions. En employant le pourcentage de francophones par circonscription, nous serons mieux en mesure de hiérarchiser les circonscriptions franco-ontariennes selon leur degré de francité. Nous pourrions ainsi tester l'impact de cette francité sur le vote. Par la suite, c'est la distribution des voix dans ces circonscriptions que nous comparerons aux résultats du reste de la province. Toutefois, mentionnons que la participation électorale des Franco-Ontariens, bien qu'une composante importante de l'étude électorale en général, ne fait pas partie des objectifs de notre travail.

Certaines instances, telles que la *Loi sur les langues officielles* (fédérale) et la *Loi sur les services en français* (provinciale), définissent les districts franco-ontariens en employant des différents seuils d'admissibilités; soit 5 p. cent et 10 p. cent respectivement. Toutefois, ces seuils occupent une place centrale dans la mise en œuvre de politiques publiques. Notre intention est de mesurer le vote francophone donc notre critère d'inclusion doit assurer un pourcentage assez important pour influencer les résultats électoraux.

Powell, Rabier et Suschnigg établissent ce seuil à 3,5 p. cent, ce qui représente la proportion des Franco-Ontariens dans l'ensemble de la province, au moment de leur recherche. De son côté, Lapalme choisit un seuil d'admissibilité de 30 p. cent pour

déterminer quelles sont ces circonscriptions franco-ontariennes. Selon lui, ce pourcentage assure la présence d'une proportion de la population suffisamment élevée pour permettre aux Franco-Ontariens d'avoir un impact les résultats du vote. Employer un seuil moins élevé soulèverait des défis en ce qui concerne l'attribution des résultats électoraux à l'influence de la population franco-ontarienne. En empruntant le même seuil que Lapalme (30 p. cent), nous nous assurons d'un certain niveau de comparabilité avec son ouvrage de 1968, ce qui permet d'observer certaines tendances.

La proportion de Franco-Ontariens par circonscription est établie à partir des données des recensements nationaux de Statistique Canada. La définition de « Franco-Ontarien » inclut donc tous résidents de l'Ontario identifiant le français comme langue maternelle, ce qui « désigne la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement » (Statistique Canada). Ces critères rejoignent tous les francophones en Ontario, peu importe l'origine, le lieu de résidence en Ontario et le nombre d'années ou de générations vécues en Ontario.

Mentionnons que, dans le cadre de la *Loi sur les langues officielles*, Statistique Canada élabore l'indice de la première langue officielle parlée (PLOP), dérivé à partir des variables « connaissance des langues officielles », « langue maternelle » et « langue parlée à la maison » (Statistique Canada). Selon Castonguay (1999), cet indice vise la détermination de la demande potentielle de service en français. Or, puisque notre variable principale est l'appartenance au groupe ethnolinguistique français, l'inclusion des personnes avec une autre langue maternelle est inadmissible, même si ces personnes ont une « connaissance du français ». De plus, le critère de la « langue parlée à la maison » reflète mal la présence des unions exogames chez les Franco-Ontariens. L'indice du PLOP inclut donc

potentiellement une proportion d'anglophones dans le groupe ethnolinguistique francophone, ce qui n'est pas cohérent avec nos propres objectifs dans le cadre de cette étude.

S'il est relativement aisé d'identifier à partir de recensements le nombre de personnes en Ontario dont le français est la langue maternelle, il n'en est pas de même lorsqu'on cherche à dresser un portrait de leur répartition au sein des circonscriptions électorales. Si nous prenons par exemple la recherche de Lapalme, celui-ci a réussi à identifier une douzaine de circonscriptions où les francophones représentaient 30 p. cent de la population totale de la circonscription. (Voir le Tableau 3).

Tableau 3 – Les circonscriptions franco-ontariennes de Victor Lapalme			
Circonscriptions	Francophones (%)	Circonscriptions	Francophones (%)
Prescott	84,6	Nipissing	43,6
Ottawa-Est	70,9	Cochrane-Sud	39,4
Cochrane-Nord	61,8	Russell	36,5
Glengarry	59,3	Essex-Nord	36,0
Stormont	47,8	Timiskaming	34,1
Nickel Belt	45,4	Sudbury	33,1

Source : LAPALME, Victor (1968), *Les Franco-Ontariens et la politique provinciale*, thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa. (Fondé sur des données du Recensement de 1961)

Depuis que Lapalme a identifié ces circonscriptions à caractère francophone, les circonscriptions électorales d'Ontario ont subi d'importantes redistributions. En effet, outre les simples changements de nom de circonscriptions, la *Loi sur la représentation électorale* en Ontario a été amendée de façon significative à trois reprises au cours de la période qui nous intéresse, c'est-à-dire en 1975, en 1986 et en 1996. Nous devons également prendre note des changements de 1966 qui provoquent un bris entre le début de notre étude et celle de Lapalme. Conséquemment, pour désigner nos circonscriptions dites franco-ontariennes, il est impératif de considérer en parallèle l'évolution recensée de la population francophone ainsi que l'évolution de la redistribution des circonscriptions ontariennes à partir des

modifications à la *Loi sur la représentation électorale*. Le tableau 4 présente les recensements et les versions amendées de la *Loi sur la représentation électorale* qui sont employées pour désigner les circonscriptions franco-ontariennes dans le cadre de chacune des dix élections générales provinciales qui nous intéressent. Pour chaque élection générale, nous employons les données des recensements les plus près de la date d'élections, même si parfois elles ont été recueillies après l'élection. De cette façon, nous assurons une utilisation des données les plus à jour.

	1971	1975	1977	1981	1985	1987	1990	1995	1999	2003
Élections générales	1971	1975	1977	1981	1985	1987	1990	1995	1999	2003
Loi sur la représentation électorale	1966	1975	1975	1975	1975	1986	1990	1990	1996	1996
Recensement	1971	1976	1976	1981	1986	1986	1991	1996	2001	2001

À partir des données sur les subdivisions de recensements, nous avons été en mesure de répartir la population franco-ontarienne selon les modifications apportées aux circonscriptions. Le tableau 5 présente nos circonscriptions franco-ontariennes, c'est-à-dire celles ayant atteint le seuil de 30 p. cent au moment des dix élections générales provinciales entre 1971 et 2003.

1971 (9 de 117 circ.)	Francophones (%)	1975 (8 de 125 circ.)	Francophones (%)
Prescott et Russell	83.5	Prescott et Russell	70.9
Ottawa-Est	66.5	Ottawa-Est	63.7
Cochrane-Nord	51.6	Cochrane-Nord	59.3
Cochrane-Sud	45.6	Cochrane-Sud	39.4
Glengarry	45.6	Sudbury-Est	38.3
Sudbury-Est	40.7	Nickel-Belt	36.0
Nickel-Belt	38.9	Cornwall	33.5
Stormont	34.3	Nipissing	29.9
Nipissing	32.8		
1977 (8 de 125 circ.)	Francophones (%)	1981 (7 de 125 circ.)	Francophones (%)
Prescott et Russell	70.9	Prescott et Russell	67.9

Ottawa-Est	63.7	Ottawa-Est	63.6
Cochrane-Nord	59.3	Cochrane-Nord	59.8
Cochrane-Sud	39.4	Cochrane-Sud	39.2
Sudbury-Est	38.3	Sudbury-Est	38.7
Nickel-Belt	36.0	Nickel-Belt	35.5
Cornwall	33.5	Cornwall	32.7
Nipissing	29.9		
1985 (6 de 125 circ.)	Francophones (%)	1987 (6 de 130 circ.)	Francophones (%)
Cochrane-Nord	60.2	Cochrane-Nord	60.2
Prescott et Russell	59.2	Prescott et Russell	59.2
Ottawa-Est	54.5	Ottawa-Est	54.5
Sudbury-Est	33.4	Sudbury-Est	33.4
Cochrane-Sud	33.3	Cochrane-Sud	33.3
Nickel-Belt	30.8	Nickel-Belt	30.8
1990 (6 de 130 circ.)	Francophones (%)	1995 (6 de 130 circ.)	Francophones (%)
Cochrane-Nord	64.0	Cochrane-Nord	65.1
Prescott et Russell	55.0	Prescott et Russell	53.7
Ottawa-Est	52.2	Ottawa-Est	50.2
Cochrane-Sud	35.9	Cochrane-Sud	37.8
Sudbury-Est	34.7	Sudbury-Est	37.1
Nickel-Belt	32.7	Nickel-Belt	33.1
1999 (5 de 103 circ.)	Francophones (%)	2003 (5 de 103 circ.)	Francophones (%)
Glengarry-Prescott-Russell	59.7	Glengarry-Prescott-Russell	59.7
Timmins-Baie James	47.2	Timmins-Baie James	47.2
Timiskaming-Cochrane	39.7	Timiskaming-Cochrane	39.7
Nickel-Belt	34.2	Nickel-Belt	34.2
Ottawa-Vanier	32.7	Ottawa-Vanier	32.7

Entre le moment où Lapalme a effectué ses recherches et la période qui nous intéresse, les circonscriptions Essex-Nord (qui va changer de nom plusieurs fois au cours des 30 ans en question) et Timiskaming n'atteignent plus le seuil de 30 p. cent. De plus, les circonscriptions de Prescott et de Russell ont été amalgamées pour n'en former qu'une seule, et la circonscription de Sudbury fut divisée en deux parties, ce qui fait en sorte qu'elles n'atteignent également plus le seuil de 30 p. cent. Le nouvelle circonscription de Sudbury-

Est, formée à partir de l'ancienne circonscription de Sudbury, est constitué de 40,7 p. cent de Franco-Ontariens. Donc, dès l'élection de 1971, nous ne sommes plus en mesure de parler de 12, mais plutôt de neuf circonscriptions franco-ontariennes (Prescott et Russell; Ottawa-Est; Cochrane-Nord; Cochrane-Sud; Glengarry; Sudbury-Est; Nickel-Belt; Stormont; et Nipissing) sur un total de 117 circonscriptions en Ontario.

Il est d'ailleurs important de souligner l'impact de l'absence d'Essex-Nord de notre analyse. Suite à cette observation, nous constatons qu'il n'y a plus de circonscriptions franco-ontariennes ailleurs que dans l'Est et le Nord-est de la province. Notre étude ne peut donc parler que de ces deux régions en termes de régions « franco-ontariennes », ce qui limite les éléments comparatifs possibles avec la thèse de Lapalme car celui-ci pouvait diviser la province en trois régions (Est, Nord et Sud). Par contre, l'inclusion du vote franco-ontarien de la région Sud de la province dans l'analyse constituait même à l'époque de Lapalme une approche discutable, puisqu'il devait alors se baser sur une seule circonscription, celle d'Essex Nord.

La redistribution de 1975 a pour effet d'augmenter le nombre de circonscriptions ontariennes, qui passent alors de 117 à 125. Les circonscriptions de Glengarry et Stormont se joignent avec la région environnante pour former la nouvelle circonscription de Stormont-Dundas-Glengarry. Cependant, nous excluons dans cette redéfinition la ville et le canton de Cornwall, qui se retrouvent alors à former la circonscription de Cornwall. Dans ce contexte, la nouvelle circonscription de Stormont-Dundas-Glengarry n'atteint plus le seuil de 30 p. cent, tandis que Cornwall contient une proportion plus élevée que 30 p. cent de francophones lors des élections provinciales de 1975 et 1977. Donc, sur les 125 circonscriptions ontariennes, huit atteignent le seuil de 30 p. cent lors des élections de 1975

et de 1977 (Prescott et Russell; Ottawa-Est; Cochrane-Nord; Cochrane-Sud; Sudbury-Est; Nickel-Belt; Cornwall; et Nipissing).

Bien que les circonscriptions ne seront pas modifiées lors des élections de 1981, le recensement de 1981 permet de mettre à jour les données quant à la population francophone en Ontario. Nous constatons alors que la circonscription de Nipissing ne répond plus à nos critères et doit être éliminée de l'analyse. Nous passons alors de huit à sept circonscriptions franco-ontariennes pour l'élection de 1981. Nous observons un phénomène semblable lors du recensement de 1986, qui révèle que la circonscription de Cornwall ne répond plus à nos critères lors de l'élection de 1985. Nous passons donc à six circonscriptions franco-ontariennes sur un total de 125 à ce moment.

La redistribution de 1986 a pour effet net d'ajouter cinq nouvelles circonscriptions ontariennes, pour un nouveau total de 130. Dans l'ensemble, la plupart des modifications s'effectuent dans le sud de l'Ontario, plus précisément dans la grande région de Toronto. À partir des données de recensement de 1986, de 1991, et de 1996, nous désignons les mêmes six circonscriptions franco-ontariennes pour les élections de 1987, de 1990 et de 1995. Nous notons cependant que parmi les six circonscriptions retenues dans le cadre de notre recherche, la proportion de francophones au sein des circonscriptions du Nord-est (Cochrane-Nord; Cochrane-Sud; Sudbury-Est; Nickel Belt) augmente légèrement, tandis qu'elle diminue du côté des circonscriptions de la région de l'Est (Prescott et Russell; Ottawa-Est).

En 1996, la *Loi sur la représentation électorale* de l'Ontario est à nouveau amendée, stipulant dorénavant que : « l'Ontario est divisé en circonscriptions électorales dont le nombre, le nom et les limites sont identiques à ceux des circonscriptions électorales

fédérales de la province. » Ceci a pour effet de faire passer le nombre de circonscriptions de 130 à 103. Le district de Glengarry est intégré à la circonscription de Prescott et Russell pour former Glengarry-Prescott-Russell, alors que l'ancienne circonscription d'Ottawa-Est devient Ottawa-Vanier. Ces deux nouvelles circonscriptions atteignent toujours le seuil de 30 p. cent pour les élections de 1999 et de 2003. Pour leur part, les circonscriptions de Cochrane-Nord et de Cochrane-Sud sont jumelées avec Timiskaming pour n'en former que deux : Timmins-Baie James et Timiskaming-Cochrane. Ces deux nouvelles circonscriptions atteignent le seuil de 30% de population franco-ontarienne. En somme, le recensement de 2001 identifie Glengarry-Prescott-Russell, Timmins-Baie James, Timiskaming-Cochrane, Nickel-Belt et Ottawa-Vanier comme étant des circonscriptions franco-ontariennes, c'est-à-dire celles dont le seuil de la population francophone atteint au moins 30 p. cent lors des élections générales de 1999 et de 2001.

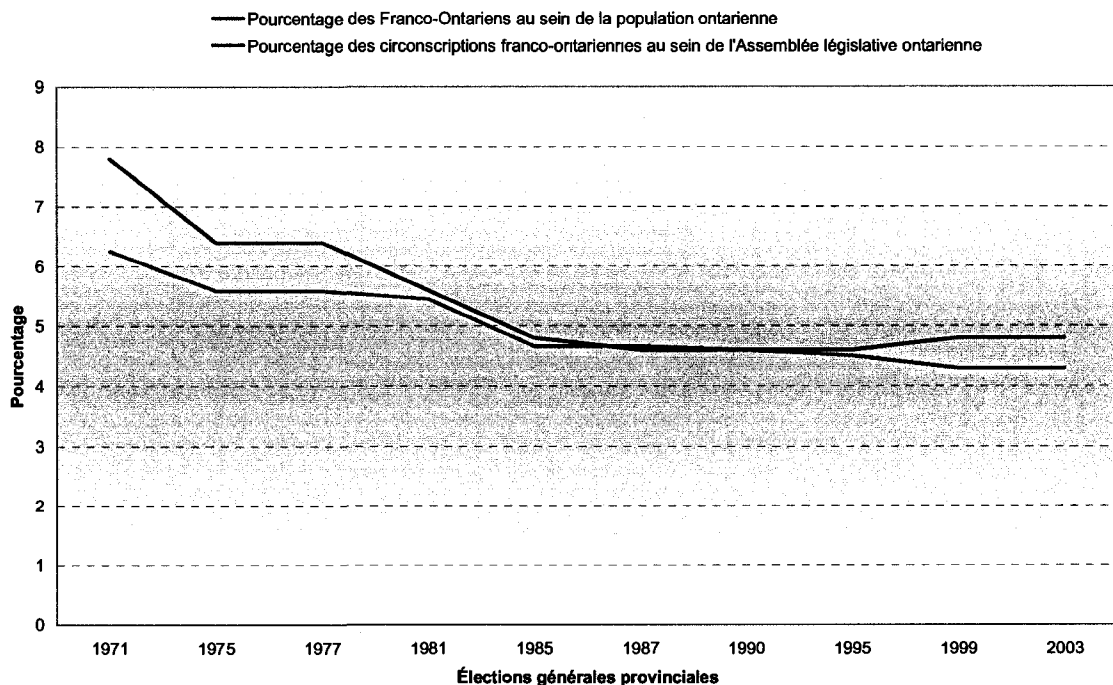
Évolution de la représentativité

Bien que notre objectif ne porte pas sur la représentativité du système électoral, nous devons, à ce stade, formuler certaines observations au sujet de la délimitation des circonscriptions franco-ontariennes. Il est à noter qu'il ne s'agit pas d'une réflexion complète sur le concept de représentativité des institutions politiques ontariennes, un sujet qui mérite évidemment un traitement plus rigoureux.

Dans notre système, la population franco-ontarienne trouve le lien le plus direct vers ses institutions législatives en la personne de l'unique représentant élu dans leur circonscription. Cela étant dit, si nous acceptons 30 p. cent comme un seuil minimal pour exercer une influence considérable sur les résultats du vote, les Franco-Ontariens passent de

12 représentants durant les années 1960 à cinq représentants 40 ans plus tard. Certains facteurs ont contribué à cette diminution du nombre de représentants dont l'élection aurait pu être influencée par un vote franco-ontarien, tels que la répartition changeante et la perte d'importance démographique relative des Franco-Ontariens, ainsi que les redistributions électorales. En termes relatifs, et comme l'indique le tableau 5, nous passons de 12 sièges sur 108 à l'époque de Lapalme (donc 11,1 p. cent des sièges) à 5 sur 103 en 2003 (donc 4,8 p. cent des sièges). Cependant, bien que la proportion de sièges « influençables » à l'Assemblée législative ait diminué rapidement au cours des années 1970-1980, cette baisse a ralenti pour éventuellement laisser place à une augmentation au cours des deux dernières élections. De son côté, la proportion de Franco-Ontariens dans l'ensemble de la province continue au contraire sa progression vers le bas au cours de la période en question, tel que le démontre le graphique 1.

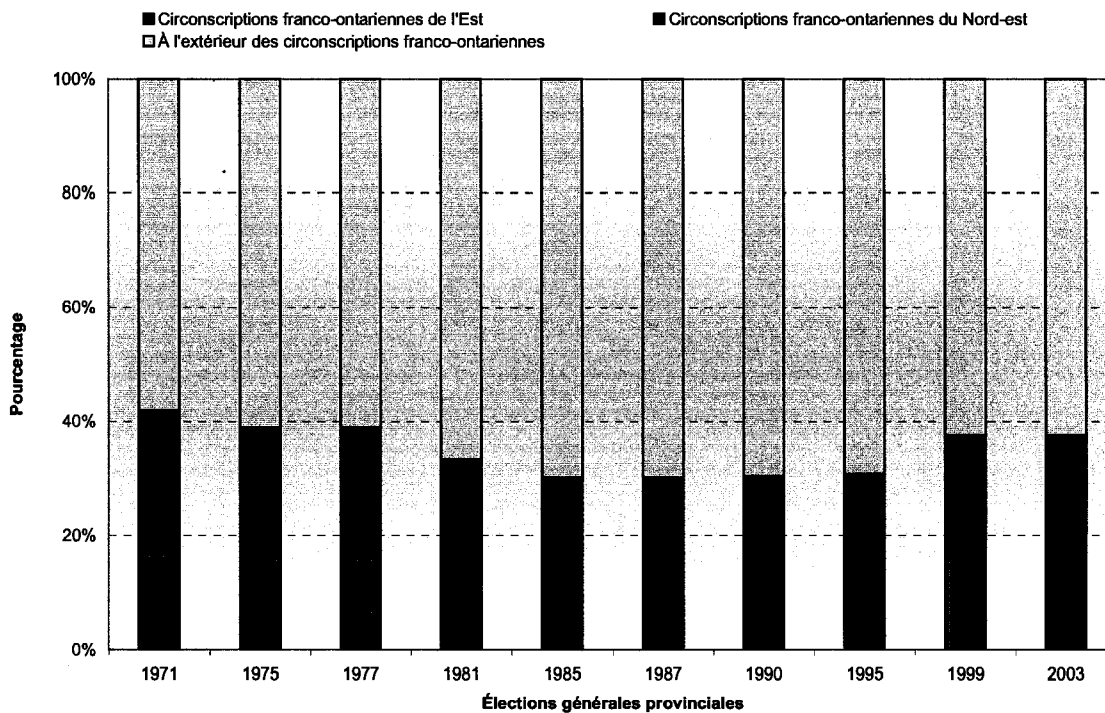
Graphique 1 : Pourcentage de Franco-Ontariens et de circonscriptions franco-ontariennes



Un élément additionnel notoire est la proportion de Franco-Ontariens habitant les circonscriptions considérées franco-ontariennes (Voir le graphique 2). Ce facteur est important car il permet de constater dans quelle mesure les Franco-Ontariens se retrouvent dans les circonscriptions où ils constituent plus ou moins une masse critique permettant d'influencer les résultats d'un vote. Nous avons déjà établi que ceux se trouvant en dehors des circonscriptions dont le seuil est de 30 p. cent n'ont pas le poids nécessaire pour se mobiliser en bloc et avoir un impact significatif sur l'élection d'un député. Le tableau portant sur la répartition de la population franco-ontarienne révèle que nos circonscriptions franco-ontariennes, qu'elles soient neuf ou cinq au total, représentent en fait environ 30 à 40 p. cent de la population totale de Franco-Ontariens, et ce, de façon constante sur l'étendue de la période qui nous intéresse ici. Les autres 60 à 70 p. cent des Franco-Ontariens sont répartis dans les circonscriptions non franco-ontariennes, ne pouvant ainsi atteindre une concentration de 30 p. cent de la population au sein d'une même circonscription. Au temps de Lapalme, on parlait plutôt d'environ 50 p. cent de la population, ce qui démontre que la population franco-ontarienne a subi une plus grande dispersion au fil des ans. L'urbanisation de cette population qui, selon Bernard, s'est effectuée principalement durant les années 1970 (Bernard, 1998 : 39), contribue vraisemblablement à expliquer cette tendance. Plus les Franco-Ontariens partent des régions rurales et optent pour la ville, plus leur poids démographique est dissous dans les milieux urbains. À titre d'exemple, nous n'avons qu'à penser aux Franco-Ontariens qui ont quitté les régions rurales de l'Est ontarien où ils étaient majoritaires dans des circonscriptions comme Glengarry-Prescott-Russell pour venir s'installer à Ottawa où la plupart des circonscriptions urbaines n'atteignent pas le seuil de 30 p. cent.

En conclusion, puisque le nombre de sièges dans une région donnée est déterminé par le nombre d'habitants, les Franco-Ontariens en milieu urbain ne détiennent pas le poids nécessaire à l'influence du résultat électoral. Les Franco-Ontariens voient alors leurs possibilités de représentation parlementaire réduites.

Graphique 2 : Répartition de la population franco-ontarienne



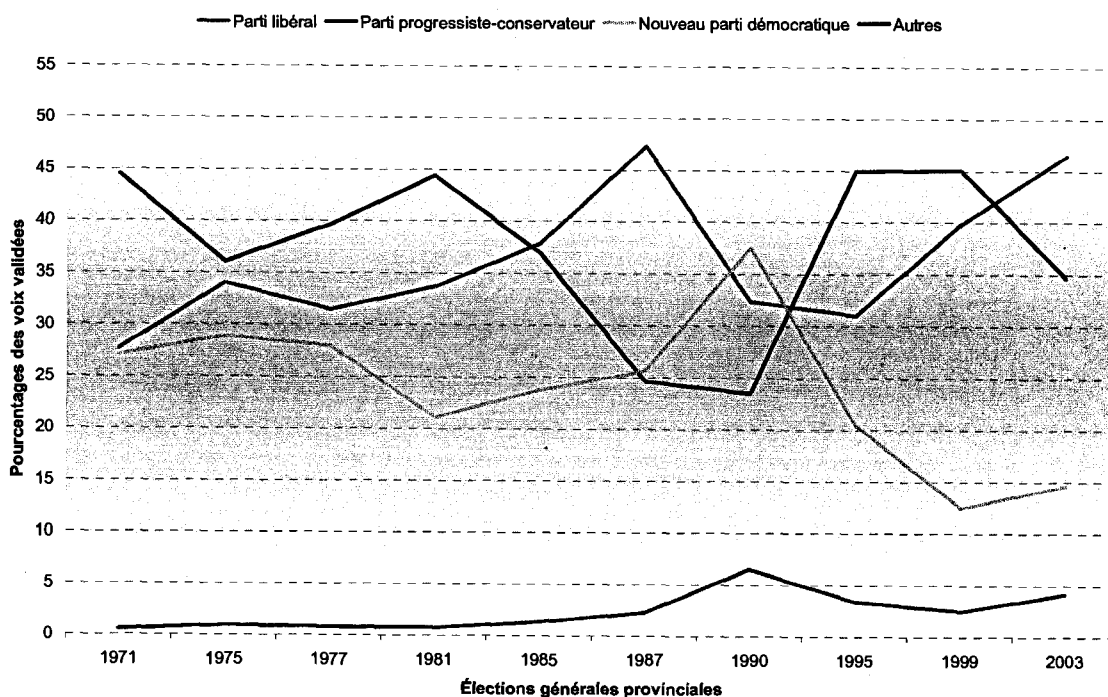
CHAPITRE V – CARACTÉRISTIQUES DU VOTE

Après avoir déterminé les circonscriptions franco-ontariennes que nous étudierons, nous nous sommes tournés vers l'analyse de résultats officiels de scrutin, tels que publiés par le Directeur général des élections de l'Ontario. Notre unité de base est la distribution des voix, exprimée en termes de pourcentage du vote populaire en faveur du Parti libéral, du Parti progressiste-conservateur et du Nouveau parti démocratique. Ces partis peuvent être considérés comme les principaux partis étudiés, puisqu'ils sont les seuls à avoir réussi, à un moment ou à un autre, à former un gouvernement en Ontario.

Ensemble de la province

Le graphique 3 présente la distribution en pourcentage des voix validées du vote de l'ensemble de la province pour les trois partis principaux. Notons que le pourcentage en faveur des « autres » partis est également présenté; il s'agit d'un total des votes pour tous les autres candidats, qu'ils aient été indépendants ou affiliés à d'autres partis. Ce graphique illustre l'histoire électorale ontarienne déjà résumée au Chapitre IV.

Graphique 3 : Appui aux partis politiques - Ensemble de la province (1971-2003)



On note, dans ce graphique, la pluralité des voix accordées au Parti progressiste-conservateur pour l'ensemble des années 1970 et pour la première partie des années 1980, représentant les gouvernements successifs des Progressistes-conservateurs sous Bill Davis. En 1985, nous notons une similitude en termes d'appui aux Libéraux et aux Progressistes-conservateurs. Les Libéraux surpassent les Progressistes-conservateurs lors de cette élection avec 37,9 p. cent des voix pour les premiers, comparativement à 37,0 p. cent des voix pour les seconds. Comme nous l'avons vu au Chapitre IV, les Libéraux sous David Peterson, grâce à l'appui des Néo-démocrates sous Bob Rae, se servent de cette pluralité des voix pour désavouer le gouvernement progressiste-conservateur minoritaire.

L'élection de 1990 se distingue des précédentes, notamment à cause de l'élection d'un gouvernement majoritaire néo-démocrate, événement qui n'avait jamais eu lieu dans toute l'histoire de l'Ontario. Dans cette même province qui, jusqu'en 1984 avait vécu une

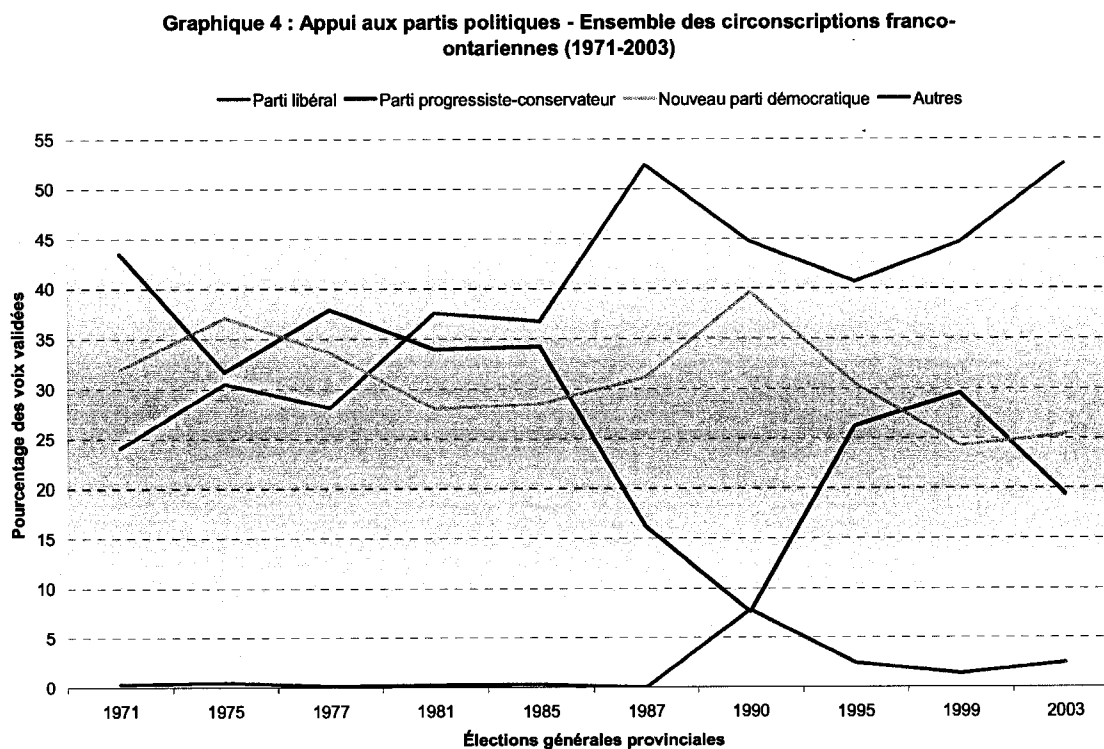
succession de gouvernements progressistes-conservateurs pendant plus de 40 ans, d'un seul coup, la popularité du Nouveau parti démocratique passe la barre de 35 p. cent. Notons également, en 1990, une chute continue de l'appui pour les Progressistes-conservateurs, qui descend à son niveau le plus bas des trente ans qui nous intéressent ici, soit sous la barre des 25 p. cent. Soulignons également la montée des voix exprimées en faveur des candidats non affiliés aux partis principaux. Il s'agit d'un indicateur important de la montée, en 1990, d'un vote de protestation.

Les élections de 1995 et 1999 marquent le retour des Progressistes-conservateurs, dorénavant dirigés par Mike Harris. Les deux mandats majoritaires consécutifs semblent être le résultat de la ferme punition de l'électorat administrée aux Néo-démocrates, qui dégringolent de façon soutenue en 1999.

En 2003, l'arrivée de Dalton McGuinty marque un renversement presque miroir entre les Libéraux et les Progressistes-conservateurs. Il est intéressant de noter que sur toute la période que nous étudions ici et jusqu'aux élections prévues au mois d'octobre 2007, les Progressistes-conservateurs ont été au pouvoir pour plus de la moitié du temps, c'est-à-dire de 1971 à 1985, et de 1995 à 2003. Toutefois, le suffrage populaire n'a jamais franchi la barre des 45 p. cent en faveur de ce parti, ce qui pourrait faire croire à un plafond progressiste-conservateur. Les Libéraux, quant à eux, bien qu'ils ne décrochent un mandat majoritaire qu'à deux reprises (1987, 2003), réussissent à franchir le cap des 45 p. cent les deux fois.

Ensemble des circonscriptions franco-ontariennes

Examinons maintenant l'appui des électeurs aux partis politiques au sein des circonscriptions franco-ontariennes au cours de la même période. Le graphique 4 montre la courbe des voix validées pour la période de 1971 à 2003, dans l'ensemble des circonscriptions alors considérées franco-ontariennes.



Nous constatons que sur une période d'environ dix ans (de 1975 à 1985), l'appui aux principaux partis est réparti presque également, soit environ le tiers des voix pour chacun. En fait, dans l'ensemble des circonscriptions franco-ontariennes, aucun des trois partis ne tombe sous la barre des 28 p. cent ni ne réussit à franchir la barre des 38 p. cent. La pluralité des voix est accordée au Néo-démocrates en 1975. Elle va aux Progressistes-conservateurs en 1977, puis aux Libéraux en 1981 et 1985. Sous le leadership de David Peterson, une vague libérale viendra bouleverser cet ordre des choses en 1987, alors que

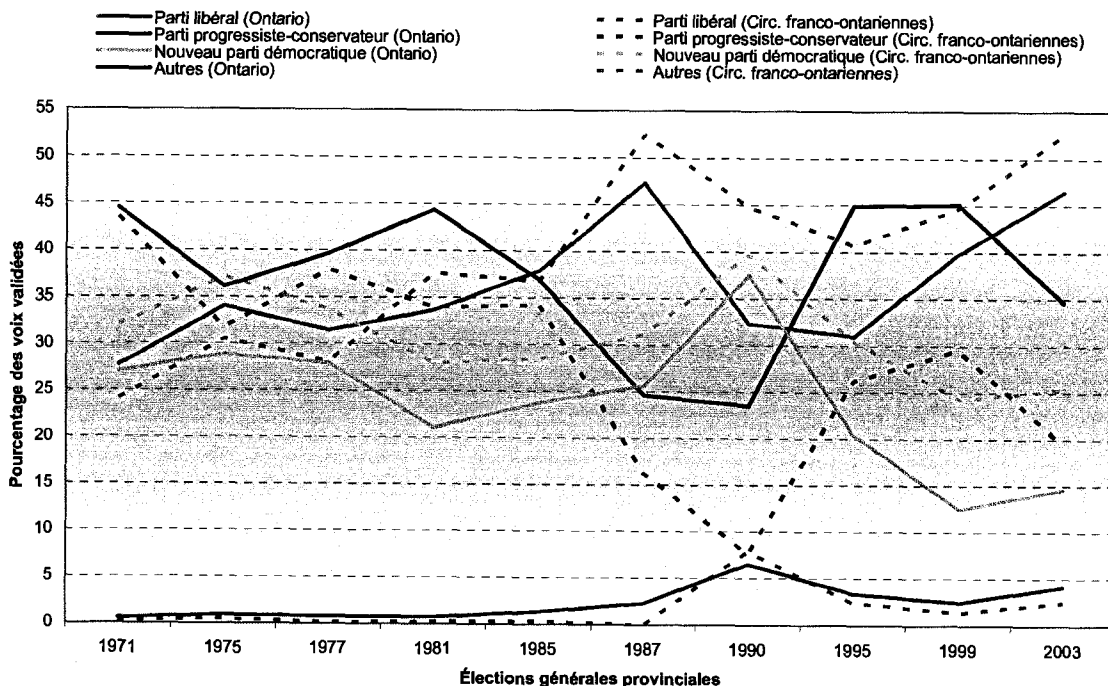
nous notons un écart marqué entre l'appui en faveur des Libéraux et celui en faveur des Progressistes-conservateurs. Les Libéraux reçoivent une majorité des voix, soit plus de 50 p. cent, tandis que les Progressistes-conservateurs ne récoltent qu'environ 15 p. cent d'appui.

En 1990, la tendance se maintient. Les circonscriptions franco-ontariennes contribuent à la montée néo-démocrate en les appuyant à près de 40 p. cent, même si les Libéraux gardent la pluralité des voix à près de 45 p. cent. Notons que le vote en faveur des Néo-démocrates dans les circonscriptions franco-ontariennes est généralement plus élevé que dans l'ensemble de la province. Chez les Progressistes-conservateurs la situation s'aggrave car l'appui qui leur est accordé est pratiquement ex aequo avec celui des non affiliés, c'est-à-dire moins que 8 p. cent. L'appui en faveur des Progressistes-conservateurs se voit légèrement réhabilité durant le règne de Mike Harris, mais n'égalera jamais les taux atteints par les Libéraux.

Bien que les remontées de 1995 et de 1999 compensent en partie pour les dégringolades de 1987 et de 1990, les Progressistes-conservateurs ne récoltent désormais plus d'appui dépassant un tiers des voix franco-ontariennes et, de façon générale, cet appui continue progressivement à s'amoinrir. La situation est complètement opposée dans le camp libéral. Nous notons une progression positive qui s'échelonne sur l'ensemble de la période de 1971 à 2003. À partir de 1981, les Libéraux ont bénéficié de la pluralité des voix dans les circonscriptions franco-ontariennes, accédant même en 1987 et en 2003 à une majorité des voix, soit plus de 50 p. cent.

En superposant les deux graphiques précédents, le graphique 5 révèle des fluctuations semblables de l'appui aux partis chez les Franco-Ontariens et dans l'ensemble de la province à travers la période étudiée.

Graphique 5 : Appui aux partis politiques - Comparaison entre l'ensemble de la province et les circonscriptions franco-ontariennes



Nous constatons qu'en 1987 et en 1990, le Parti progressiste-conservateur est simultanément en défaveur dans les deux populations. On peut dire la même chose de la montée du Parti libéral en 1987 et celle du Nouveau parti démocratique en 1990. Malgré ces fluctuations parallèles, nous notons qu'à plusieurs reprises la pluralité des voix des circonscriptions franco-ontariennes ne concorde pas avec l'ensemble de la province. Les circonscriptions franco-ontariennes votent régulièrement pour une représentation différente que celle qu'ils ont reçue. En 1975, par exemple, la pluralité des voix franco-ontariennes a appuyé les Néo-démocrates malgré la réélection de Progressistes-conservateurs. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, les circonscriptions franco-ontariennes ont accordé davantage leur appui aux Libéraux à partir de 1981, même si l'ensemble de la province élisait les Néo-démocrates en 1990 et les Progressistes-conservateurs en 1995 et en 1999.

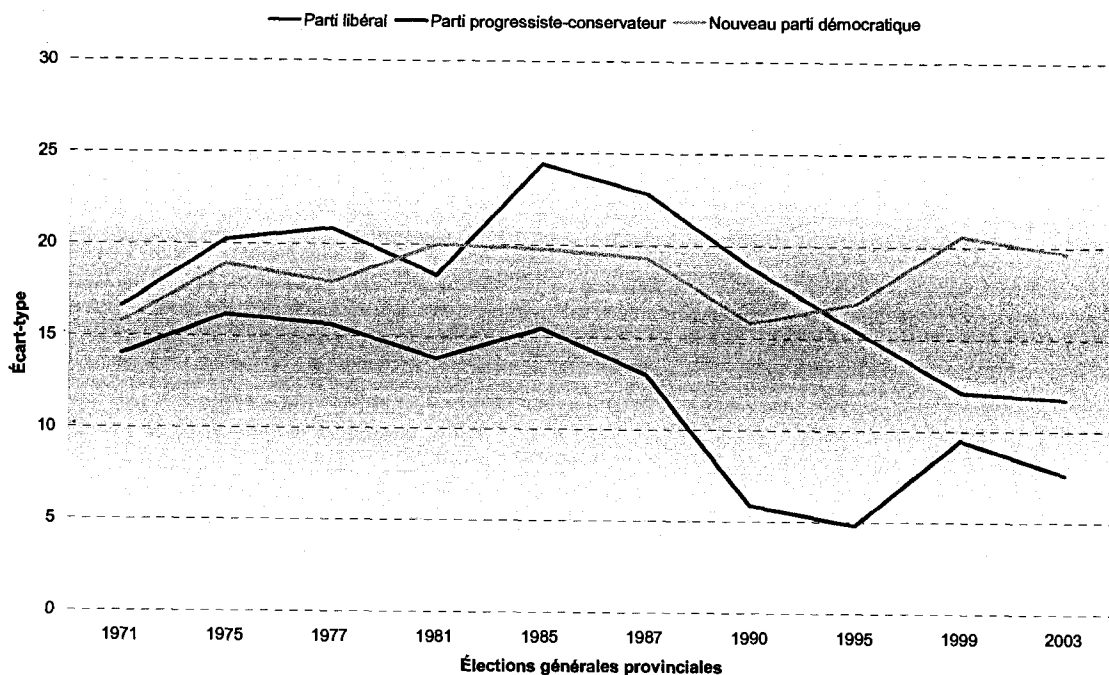
Donc, malgré l'apparence de tendances parallèles entre le comportement électoral des Franco-Ontariens et celui de l'ensemble de la province au cours des 30 ans étudiés ici, le degré de l'appui accordé aux principaux partis paraît révéler une volonté politique distincte chez les Franco-Ontariens. Nous examinerons plus loin dans ce chapitre l'importance de cet écart entre le vote des circonscriptions franco-ontariennes et l'ensemble de la province.

Cohésion dans l'ensemble franco-ontarien

En considérant l'ensemble des voix validées dans ces circonscriptions, nous observons les tendances générales du vote franco-ontarien afin d'y extraire des indices d'une volonté politique d'ensemble pour les Franco-Ontariens. Cependant, cette approche peut masquer l'existence de disparités importantes dans les circonscriptions individuelles, ce qui viendrait nuancer l'apparence d'un comportement électoral cohésif pour les Franco-Ontariens. En effet, le système uninominal à un tour accorde les sièges selon le comportement dans les circonscriptions individuelles et non de façon proportionnelle selon la distribution des voix pour l'ensemble de la province.

La vérification de l'écart-type des résultats électoraux dans les différentes circonscriptions franco-ontariennes permet de mesurer la « cohésion » en déterminant le degré de similitude du comportement électoral d'une circonscription franco-ontarienne à l'autre. Le graphique 6 présente l'évolution de cet écart-type.

Graphique 6 : Évolution de l'écart-type - Ensemble des circonscriptions franco-ontariennes (1971-2003)



Le graphique 6 montre que nous sommes en présence d'un écart-type significatif quant à l'appui des Franco-Ontariens aux Libéraux et aux Néo-démocrates. Dit autrement, l'appui à ces partis varie grandement d'une circonscription franco-ontarienne à l'autre. Cette constatation révèle un signe d'absence de cohésion de groupe. Pour ce qui est de l'appui aux Progressistes-conservateurs, nous notons une tendance à la baisse de l'écart-type. Cette tendance révèle l'existence d'une cohésion grandissante dans le degré d'allégeance à ce parti. Cependant, de façon générale, l'écart-type noté quant au comportement électoral des différentes circonscriptions franco-ontariennes est si considérable qu'il nécessite un examen plus approfondi au niveau des régions.

Distinctions régionales

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la définition de nos circonscriptions franco-ontariennes nous permet d'identifier deux régions : Est et Nord-est. Rappelons ici que notre définition de régions franco-ontariennes se limite aux circonscriptions ayant atteint le seuil de 30 p. cent. Il existe évidemment d'autres circonscriptions dans ces régions, mais elles ne figurent pas dans notre examen des régions franco-ontariennes.

La région de l'Est comprend surtout les circonscriptions situées entre la Rivière des Outaouais et la frontière américaine, d'Ottawa jusqu'à la frontière Ontario-Québec. En 1971, il s'agit de quatre circonscriptions : Prescott et Russell; Ottawa-Est, Glengarry; et Stormont. Avec les amalgames et redistributions, la région est passée à deux circonscriptions lors de l'élection de 2003, c'est-à-dire : Glengarry-Prescott-Russell et Ottawa-Vanier.³

La région du Nord-est se situe essentiellement entre le district du Nipissing et la Baie James, en longeant la frontière Ontario-Québec. En 1971, elle comprend cinq circonscriptions : Cochrane-Nord; Cochrane-Sud; Sudbury-Est; Nickel-Belt et Nipissing. En 2003, on ne parle que de Timmins-Baie James, Timiskaming-Cochrane, et Nickel-Belt.⁴

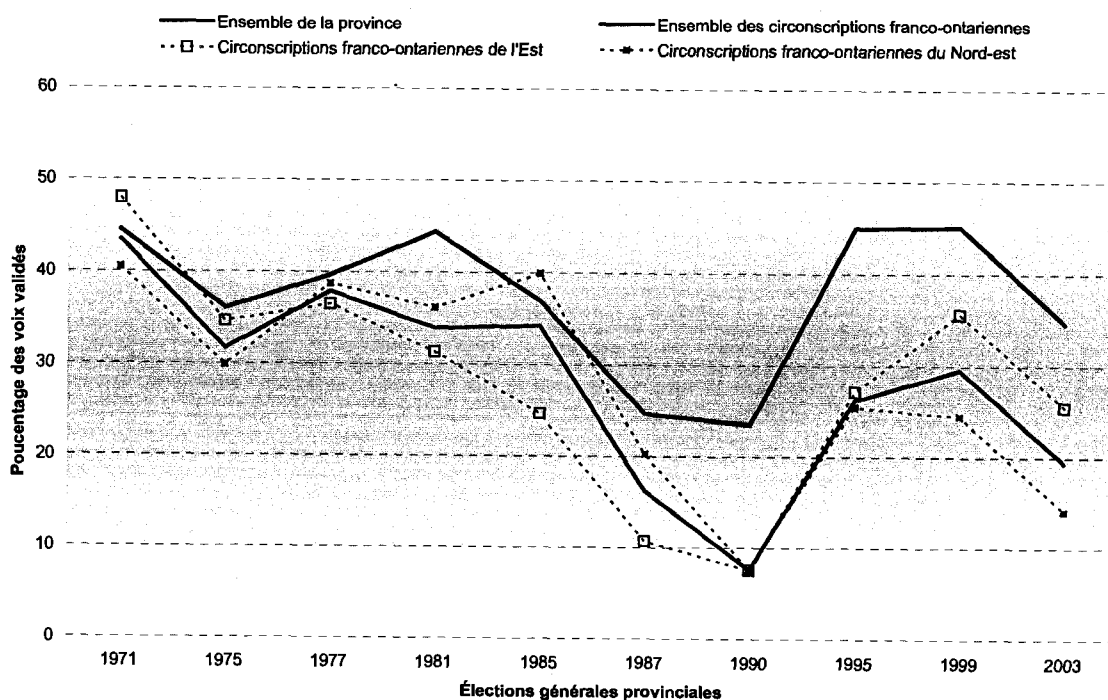
Examinons donc les distinctions possibles selon le vote dans ces régions franco-ontariennes, et comparons-les avec l'ensemble des circonscriptions franco-ontariennes confondues et l'ensemble de la province. Les graphiques 7,8 et 9 présentent l'appui de ces différentes populations à chacun des principaux partis.

³ Voir le tableau 5 pour une liste complète des circonscriptions franco-ontariennes de la région de l'Est.

⁴ Voir le tableau 5 pour une liste complète des circonscriptions franco-ontariennes de la région du Nord-est.

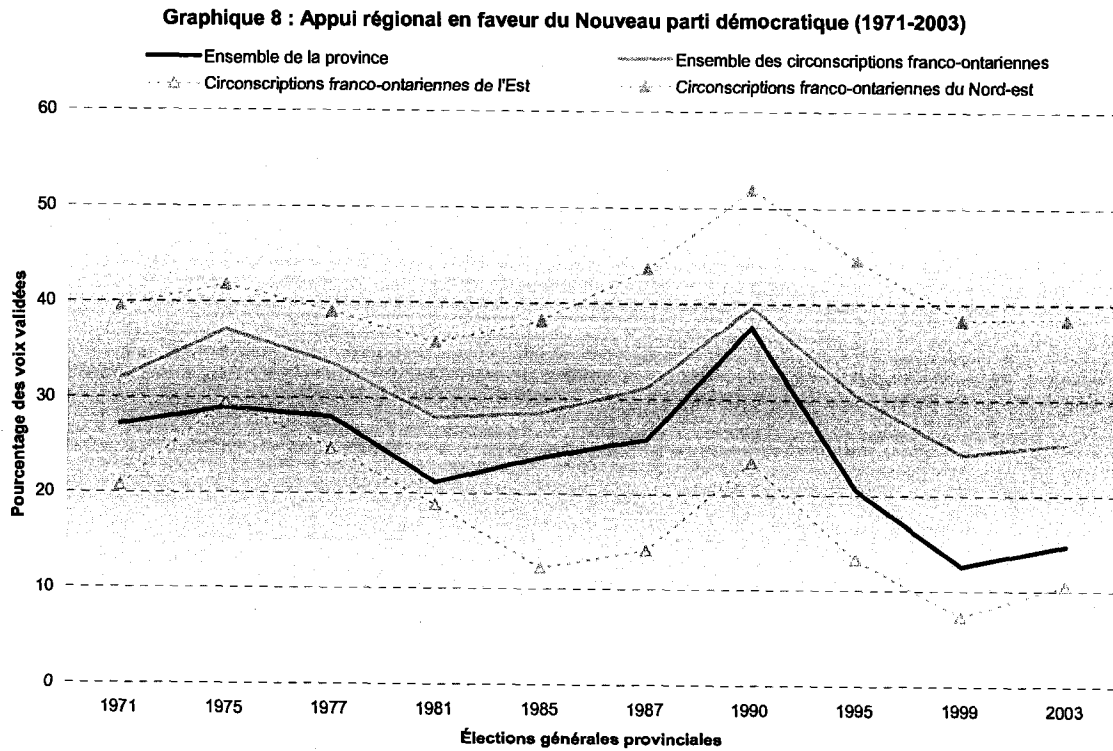
En reprenant également l'analyse de l'écart-type quant à l'appui au Parti progressiste-conservateur présentée plus haut, nous notons qu'il n'existe pas de grandes différences entre le vote de la région nord-est et celui de la région de l'Est. Toutes deux votent généralement moins en faveur de ce parti par rapport à l'ensemble de la province, à l'exception de deux occasions : en 1971, pour la région de l'Est; et en 1987 pour la région Nord.

Graphique 7 : Appui régional en faveur du Parti progressiste-conservateur (1971-2003)

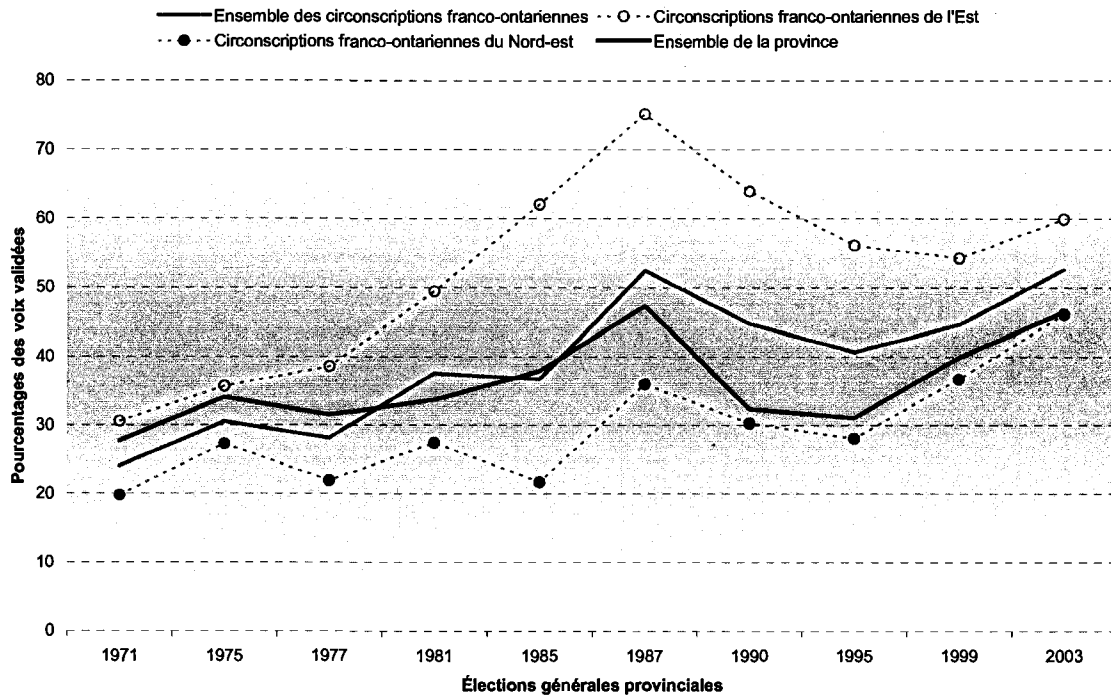


Quant à l'appui aux Libéraux et Néo-démocrates, les fluctuations du vote suivent une trajectoire parallèle dans les deux régions, quoique le degré d'appui aux partis respectifs présente une différence marquée. La région de l'Est se démarque par un vote considérable en faveur du Parti libéral. Cette situation exerce une pression vers le haut sur le comportement électoral d'ensemble des Franco-Ontariens par rapport à ce parti. D'ailleurs, à l'exception de 1975, cette région appuie presque toujours moins les Néo-démocrates que ne le fait l'ensemble de la province. Dans le cas de la région du Nord-est, la situation est

inversée pour les deux partis. Les Franco-Ontariens votent en faveur du Nouveau parti démocratique alors que leur appui aux Libéraux est systématiquement inférieur à celui de l'ensemble de la province. (Graphiques 8 et 9).



Graphique 9 : Appui régional en faveur du Parti libéral (1971-2003)



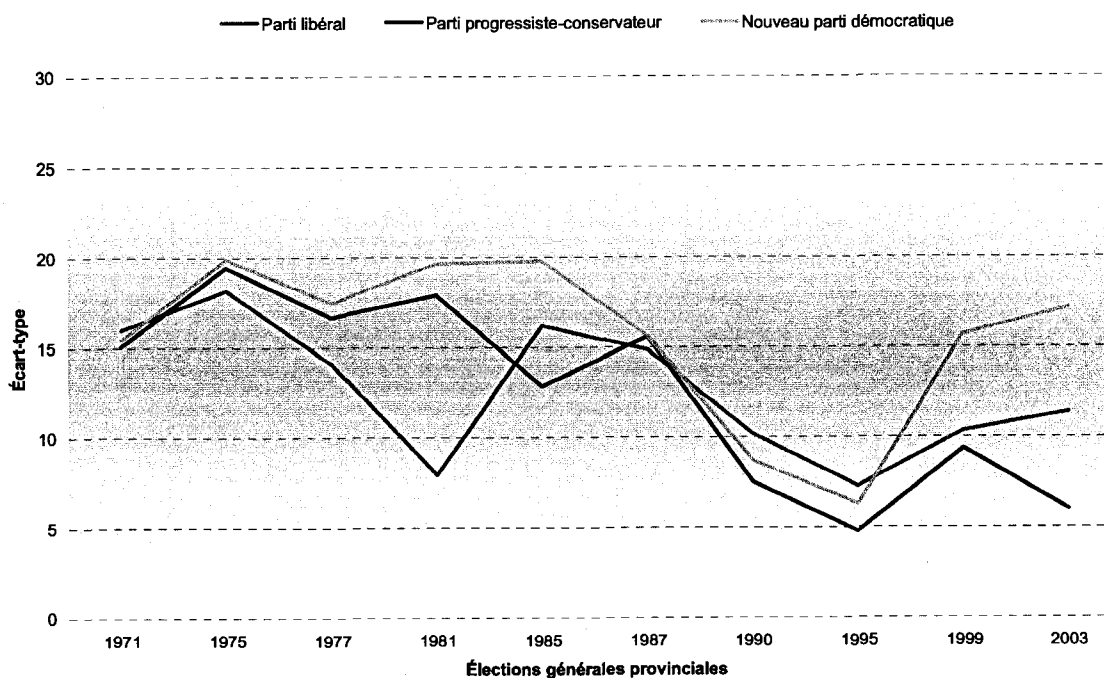
Nous notons donc, à l'examen des graphiques, que le comportement d'ensemble des circonscriptions franco-ontariennes étudiées en début de ce chapitre cache des variations importantes dans le comportement de l'électorat selon les régions du Nord-est et de l'Est. Dans le cas de l'appui aux Libéraux et aux Néo-démocrates, les deux régions se campent très évidemment de deux différents cotés du comportement électoral provincial.

Cohésion au sein des régions franco-ontariennes

En bref, nous avons noté des distinctions régionales et peu de cohésion dans l'ensemble des circonscriptions franco-ontariennes. Mais qu'en est-il de la cohésion au sein des régions elles-mêmes? Les graphiques 10 et 11 présentent l'évolution de l'écart-type des circonscriptions au sein des régions. Dans la région du Nord-est, au fil des ans, nous

notons un rapprochement entre les circonscriptions dans leur appui aux partis principaux grâce à la tendance à la baisse de l'écart-type pour chacun des partis. Cette apparence d'une cohésion grandissante est plus marquée dans le cas du vote progressiste-conservateur que dans celui du vote néo-démocrate. Le fait de passer graduellement de 5 circonscriptions de la région nord-est en 1971 à trois en 2003 pourrait expliquer, en partie, ce rapprochement. Malgré tout, il est difficile de parler d'un comportement électoral d'ensemble pour le Nord-est, car l'écart-type qui, bien qu'il soit considéré en baisse en terme relatif, est toujours considérablement élevé. Par exemple, en 1987, alors que l'écart-type était semblable pour chacun des partis dans la région du Nord-est, l'appui au trois partis variait d'environ 15 p. cent au sein des 4 circonscriptions franco-ontariennes de l'époque, ce qui est élevé.

Graphique 10 : Évolution de l'écart-type - Circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est

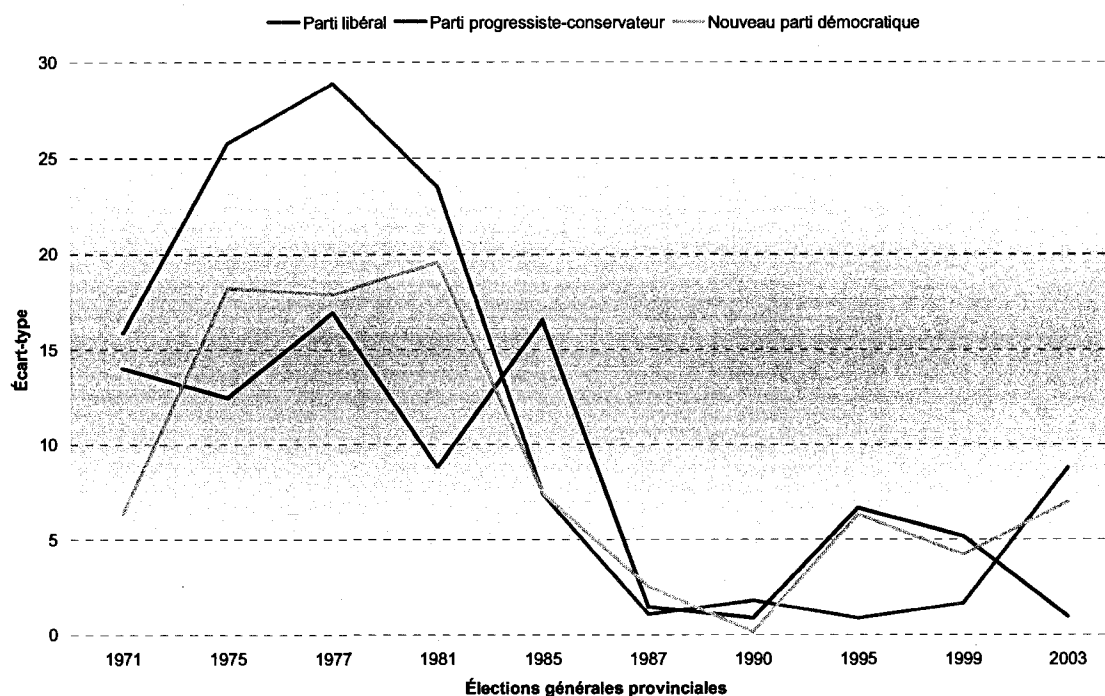


En ce qui concerne la région de l'Est, plutôt qu'une progression lente vers une plus grande cohésion du vote, nous pouvons parler de deux périodes clés. Avant 1985, le vote

de cette région est très disparate et ne présente aucune qualité cohésive, avec par exemple un écart-type démontrant un vote pro-libéral exceptionnellement disparate dans les années 1970. À partir de 1985 et 1987, nous voyons clairement une diminution de l'écart-type, pouvant être expliquée en partie par le passage, en 1985, de trois à deux circonscriptions dans la région de l'Est, alors que Cornwall n'atteint plus le seuil de 30 p. cent.

Malgré la montée relative de l'écart-type en 2003, on parle toujours d'un écart-type de moins de huit p. cent pour l'ensemble des principaux partis depuis 1987, ce qui nous permet d'affirmer qu'un vote en bloc pour les circonscriptions de l'Est est plausible.

Graphique 11 : Évolution de l'écart-type - Circonscription franco-ontarienne de l'Est

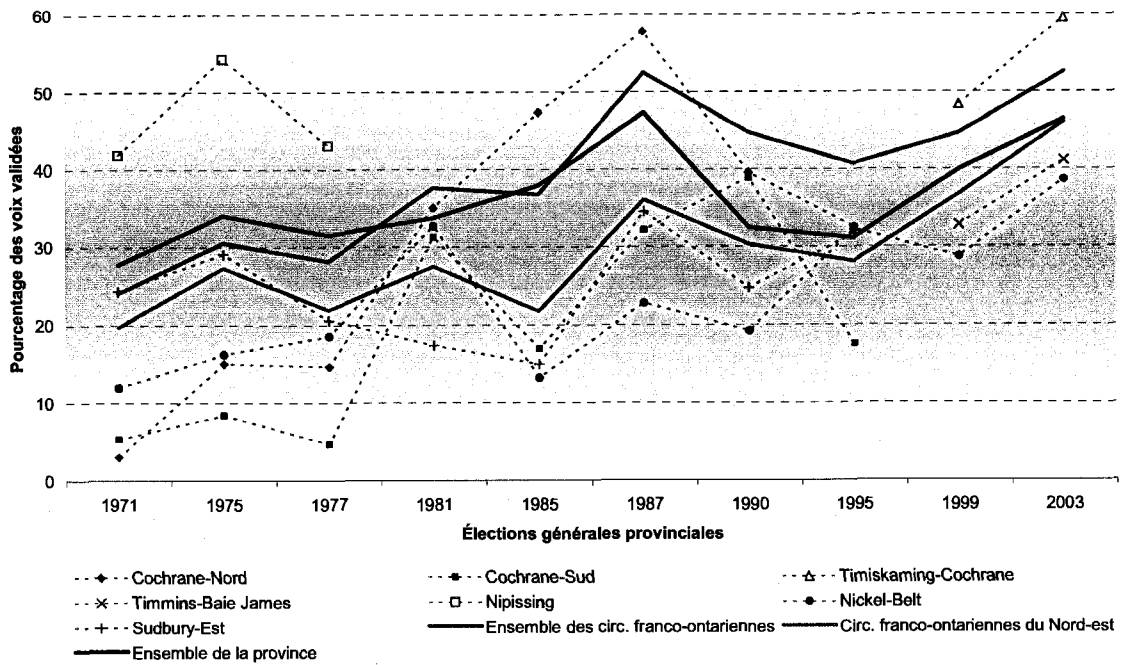


Nous avons vu tant du côté de la région est que nord-est, que la cohésion fluctue grandement, une situation qui mérite un examen de plus près. Regardons alors les résultats de scrutin au niveau des circonscriptions individuelles afin de circonscrire un meilleur entendement du comportement électoral des régions.

Pour la région nord-est, les graphiques 12, 13 et 14 présentent l'évolution du comportement électoral de chaque circonscription franco-ontarienne pour l'ensemble de la période étudiée. Ces graphiques illustrent ce que nous avons vu plus haut, c'est-à-dire un vote traditionnellement moins élevé que l'ensemble de la province pour les Libéraux et les Progressistes-conservateurs, ainsi qu'un appui relatif plus élevé pour les Néo-démocrates.

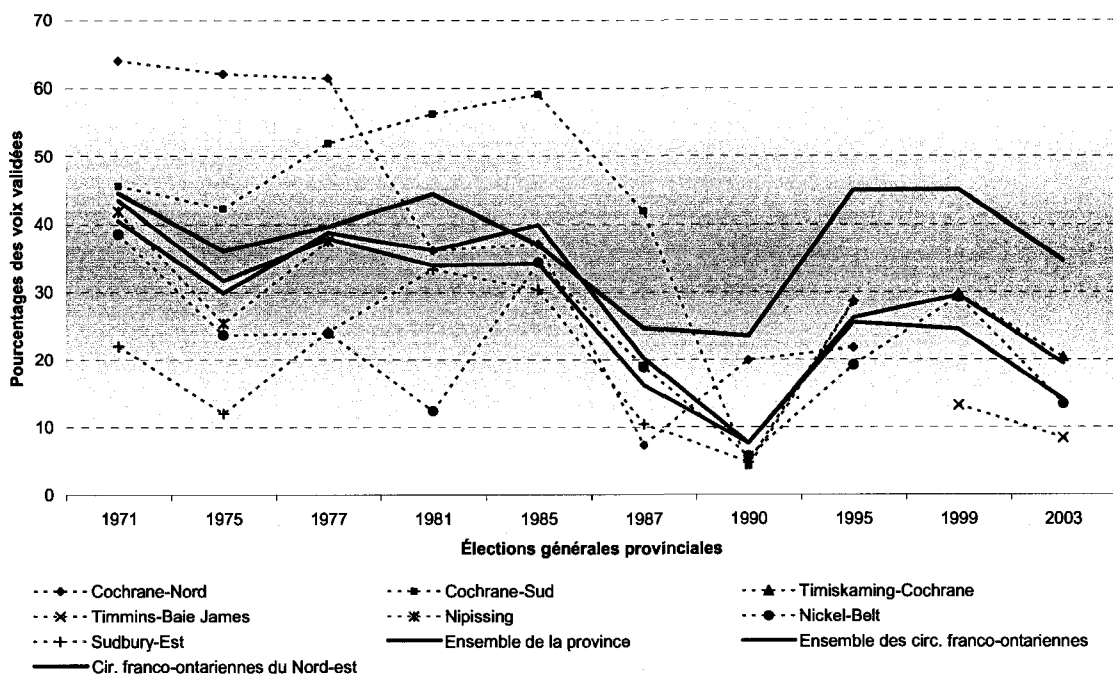
En effet, Timmins-Baie James, Sudbury-Est, Nickel-Belt, Cochrane-Sud et même Cochrane-Nord (sauf pour les exceptions de 1985 et de 1987) exercent de façon semblable une pression vers le bas sur le comportement d'ensemble de la province, par un appui moins important pour les Libéraux. De son côté, la circonscription de Nipissing présente un comportement électoral différent par rapport aux autres circonscriptions de la région. De 1971 à 1977, elle appuie les Libéraux de façon significativement plus élevée que l'ensemble de la province.

**Graphique 12 : Appui en faveur du Parti libéral -
Circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est (1971-2003)**



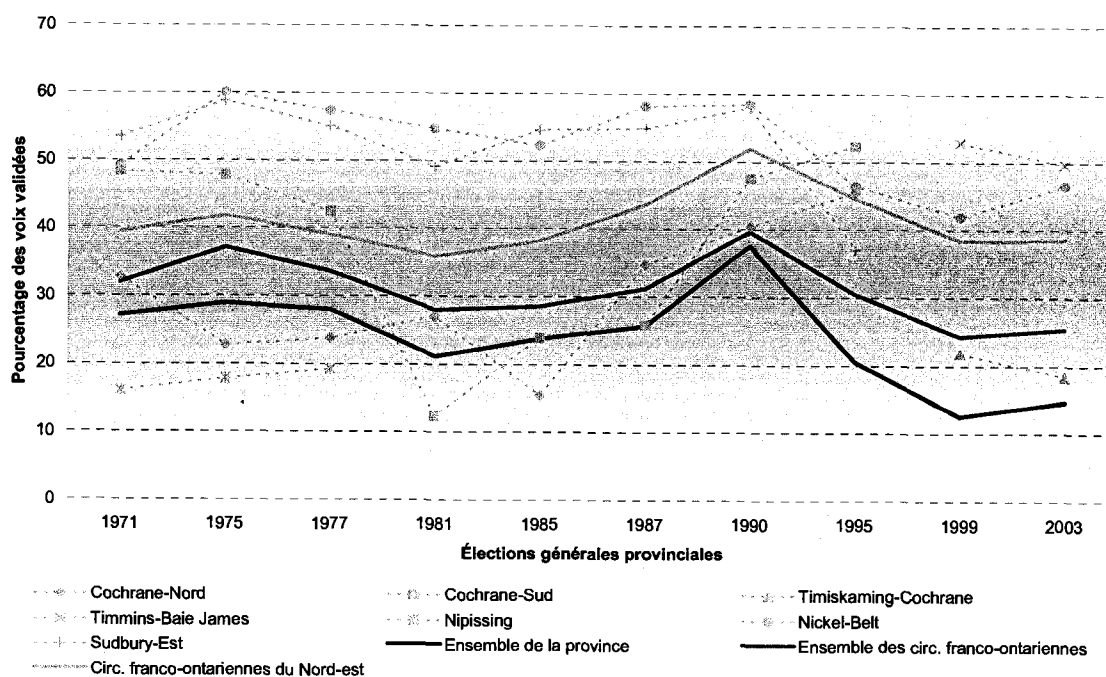
Du côté des Progressistes-conservateurs, c'est plutôt Cochrane-Nord et Cochrane-Sud qui se tiennent à l'écart des autres circonscriptions par leur appui important aux Progressistes-conservateurs. Celui-ci se situe entre 55 e 65 p. cent des voix validées. Par ailleurs, dès 1981 pour Cochrane-Nord et 1990 pour Cochrane-Sud, les deux circonscriptions se rallient au reste de leur région. Leur ralliement se poursuit même après la redistribution de 1996, et les nouvelles circonscriptions Timmins-Baie James et Timiskaming-Cochrane. Nipissing, qui était à l'écart pour les Libéraux, se tient avec le reste du groupe pour les Progressistes-conservateurs.

Graphique 13 : Appui en faveur du Parti progressiste-conservateur - Circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est (1971-2003)



Du côté néo-démocrate, c'est plutôt Nickel-Belt et Sudbury-Est qui exercent une grande pression vers le haut, avec un appui constant de 50 à 60 p. cent. L'appui aux Néo-démocrates est semblable entre Cochrane-Nord et Cochrane-Sud, et ce, même dans les variations. Lapalme à son époque en était arrivé aux mêmes constatations, qu'il avait attribuées à l'influence du niveau de syndicalisation dans le secteur minier de cette région. Cependant, pour la période de 1971 à 1990 environ, une dichotomie apparaît dans les circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est : il existe un appui marqué dans la région de Sudbury et un appui plus près de celui de l'ensemble de la province pour l'axe Timmins-Cochrane. Notons qu'encore une fois, Nipissing se distingue en votant constamment moins pour les Néo-démocrates que ne le fait l'ensemble de la province.

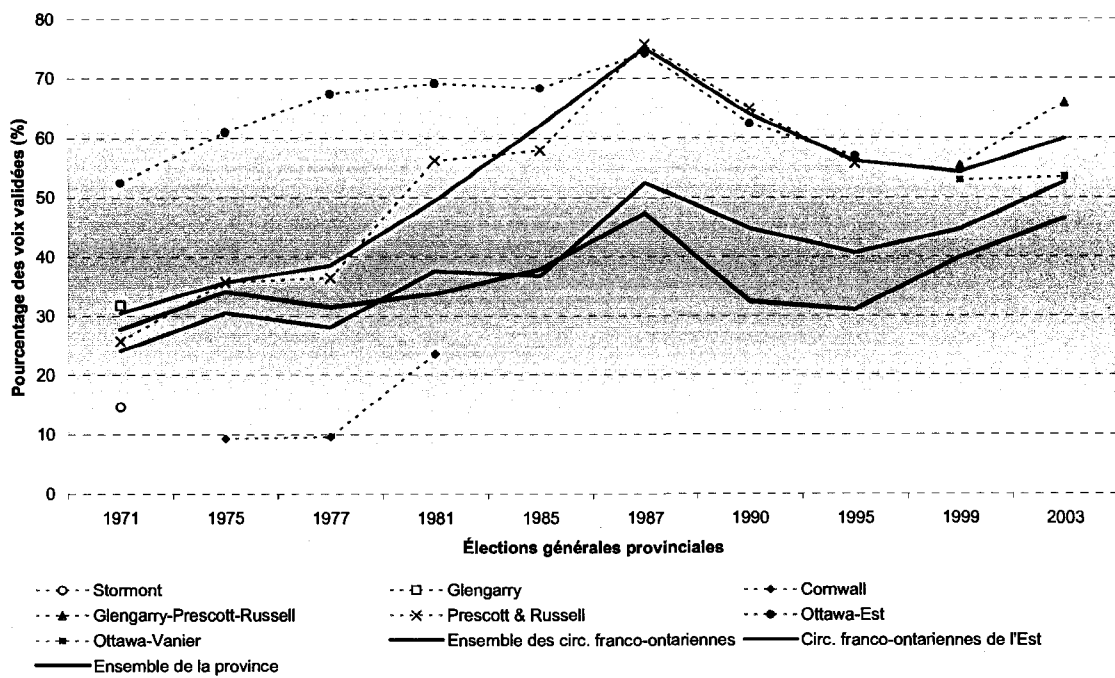
**Graphique 14 : Appui en faveur du Nouveau parti démocratique -
Circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est (1971-2003)**



En ce qui a trait à la région de l'Est, les graphiques 15, 16 et 17 présentent l'évolution du comportement électoral de chaque circonscription franco-ontarienne pour l'ensemble de la période étudiée. À nouveau nous observons les grandes caractéristiques du vote de cette région qui, comme nous le mentionnions plus haut, témoignent d'un vote pour les Libéraux traditionnellement plus élevé que celui de l'ensemble du vote provincial et d'un vote moins élevé pour les Progressistes-conservateurs et les Néo-démocrates.

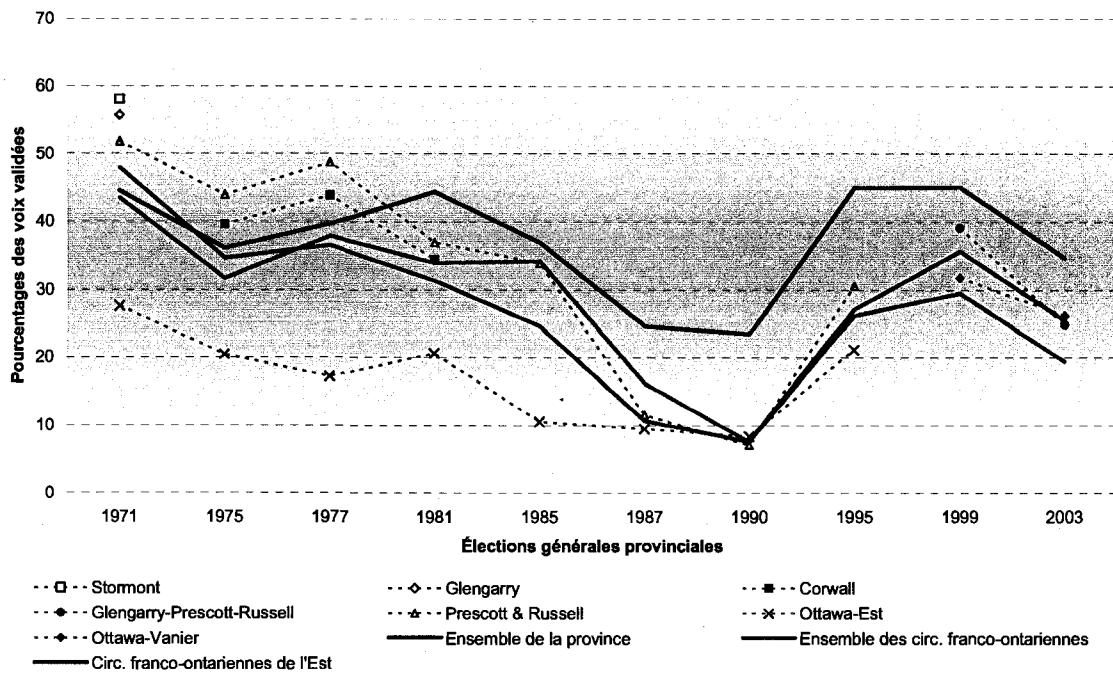
L'appui aux Libéraux que nous observons dans la circonscription de Prescott et Russell est très représentatif du comportement d'ensemble de la région. Ottawa-Est, comme Prescott et Russell, exerce également une pression vers le haut par rapport à l'ensemble provincial. Cependant, l'appui libéral dans Stormont et Cornwall se situe nettement en deçà de celui de l'ensemble de la province, ce qui les distingue dans leur région.

**Graphique 15 : Appui en faveur du Parti libéral -
Circonscriptions franco-ontariennes de l'Est (1971-2003)**



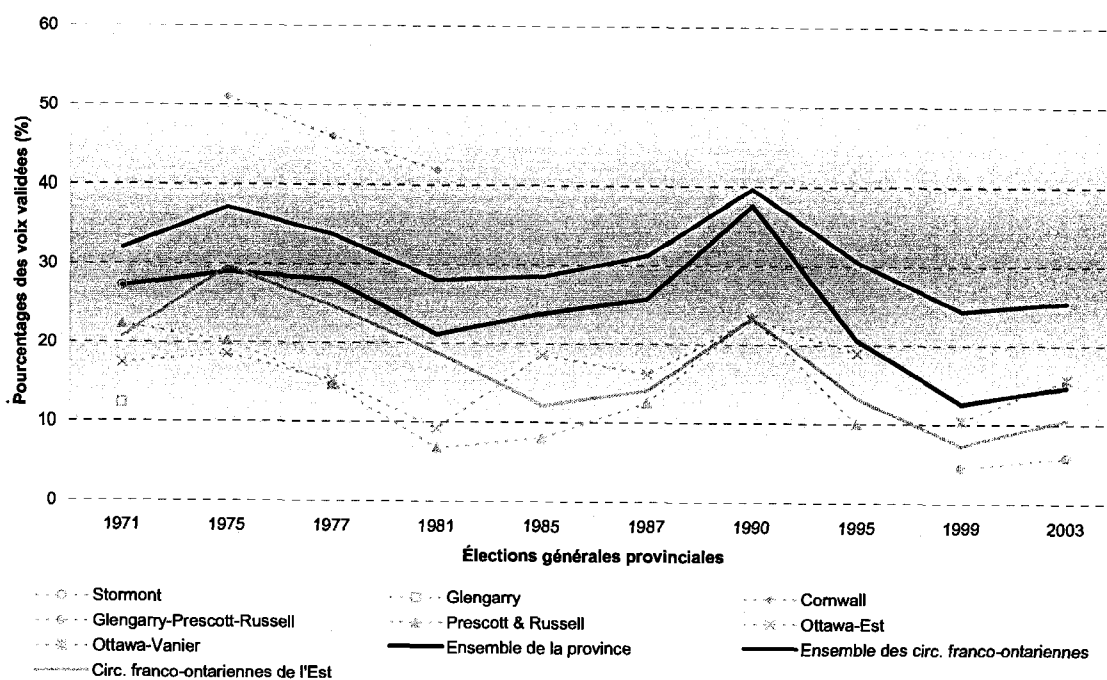
Dans le cas des Progressistes-conservateurs, les graphiques d'écart-type plus haut démontraient que l'appui dans la région de l'Est est relativement cohésif, même si la circonscription d'Ottawa-Est vote historiquement moins en faveur de ce parti que l'ensemble du groupe.

**Graphique 16 : Appui en faveur du Parti progressiste-conservateur -
Circonscriptions franco-ontariennes de l'Est (1971-2003)**



Du côté des Néo-démocrates, la situation de Cornwall de 1975 à 1981 représente une exception à l'une des démonstrations de cohésion les plus significatives que nous ayons pu observer dans le cadre de cette étude. En effet, Cornwall perverti les résultats en raison de son appui d'environ 40-50 p. cent aux Néo-démocrates. Toutefois, en omettant Cornwall, nous constatons que la région de l'Est vote constamment et significativement sous la barre du vote de l'ensemble provincial. Notons par contre qu'après 1981, Cornwall n'atteint désormais plus le seuil de 30 p. cent.

Graphique 17 : Appui en faveur du Nouveau parti démocratique - Circonscriptions franco-ontariennes de l'Est (1971-2003)

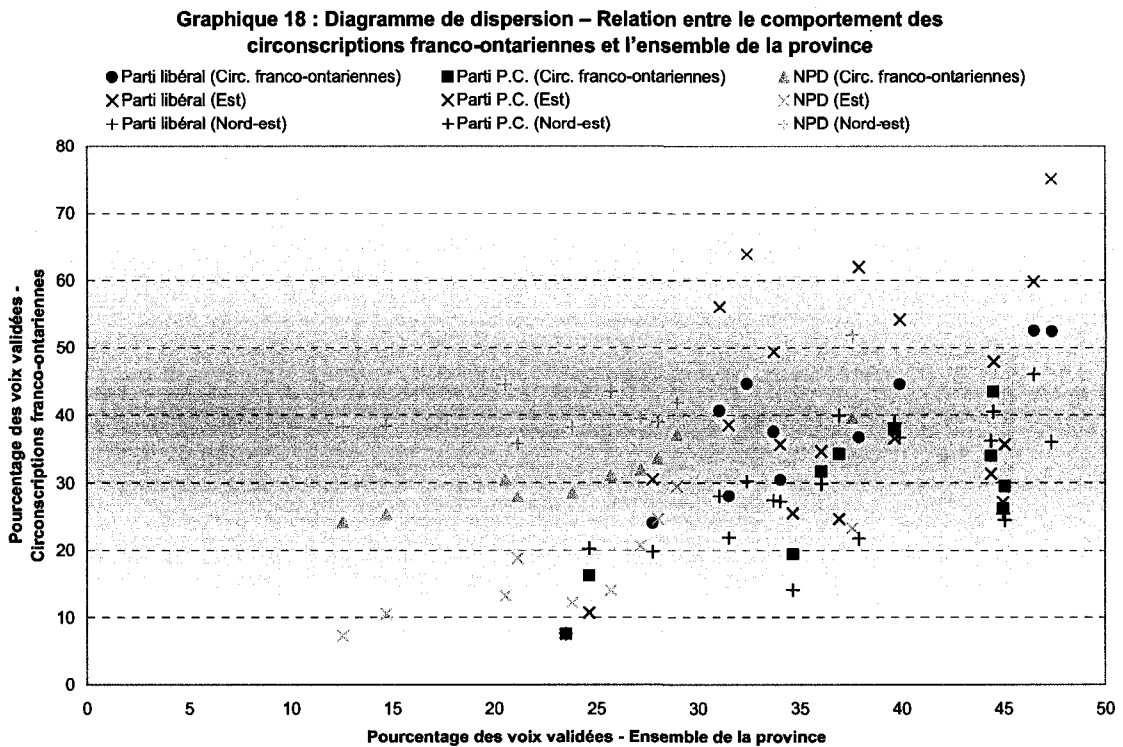


Bref, la cohésion de groupe semble appréciable pour les circonscriptions franco-ontariennes de la région de l'Est, malgré le vote peu élevé en faveur des Progressistes-conservateurs dans Ottawa-Est et la grande exception de Cornwall.

Relation entre le comportement électoral franco-ontarien et celui de la province

Tel que mentionné dans la présentation de notre problématique au Chapitre III, la comparaison entre les fluctuations du vote franco-ontarien avec celles dans le reste de la province demeure une dimension centrale de notre exposé. Le diagramme de dispersion au graphique 18 présente la relation entre le comportement électoral de l'ensemble de la province, celui de l'ensemble des circonscriptions franco-ontariennes, ainsi que celui des deux régions franco-ontariennes. Ceci nous permet de mieux comprendre que le vote franco-ontarien peut être sensible au vote ontarien et qu'une augmentation chez ce dernier

peut influencer le premier. Toutes élections confondues, nous voyons qu’il existe une relation positive à tout coup. En effet, plus le vote augmente pour un parti donné dans l’ensemble de la province, plus il augmente proportionnellement tant dans les circonscriptions franco-ontariennes prises individuellement et régionalement que dans leur ensemble.



Issu du diagramme de dispersion, le tableau 6 présente des coefficients de corrélation élevés confirmant à nouveau la relation positive entre les deux variables, voire même une relation linéaire. Nous constatons également à quel point l’étude du comportement au niveau des régions est importante pour assurer une compréhension plus juste du comportement d’ensemble. En outre, bien que le degré de relation soit élevé entre le vote franco-ontarien et celui de l’ensemble de la province, il semble de moindre importance quand on s’attarde à l’analyse régionale. Prenons, à titre d’exemple, l’appui aux

Néo-démocrates : nous remarquons un très haut coefficient de corrélation dans l'ensemble des circonscriptions franco-ontariennes, mais il est clair que celui-ci est relativement moins élevé au niveau des régions comme telles. À regarder uniquement le comportement d'ensemble des circonscriptions franco-ontariennes, nous pourrions facilement conclure, prématurément, qu'il n'existe pas de différence significative avec le vote ontarien.

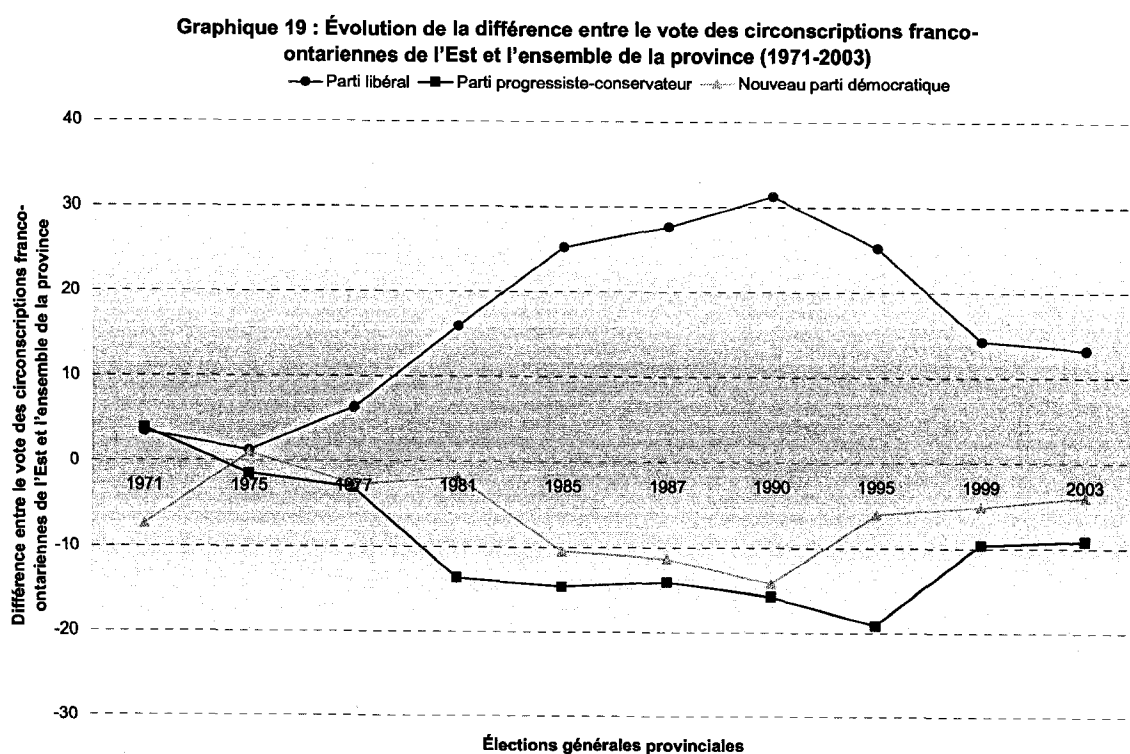
Tableau 6 - Relation entre le comportement des circonscriptions franco-ontariennes et l'ensemble de la province, exprimée en coefficient de corrélation

	Parti libéral	Parti progressiste-conservateur	Nouveau parti démocratique
Circ. franco-ontariennes	0,82	0,79	0,95
Région est	0,70	0,84	0,79
Région nord-est	0,81	0,65	0,66

Ces analyses de dispersion et de coefficient de corrélation ne nous permettent cependant pas d'apprécier à sa juste valeur l'évolution de l'écart entre le comportement électoral franco-ontarien et celui de l'ensemble de la province. En calculant la différence entre le vote franco-ontarien dans les régions de l'Est et du Nord-est par rapport à l'ensemble de la province, nous sommes mieux en mesure de constater le caractère distinct du vote franco-ontarien dans le temps (Graphiques 19 et 20).

La région de l'Est se distingue du vote ontarien par son appui élevé aux Libéraux, ce qui constitue une différence significative. De 1985 à 1995, la région de l'Est accorde de 25 à plus de 30 p. cent de plus de son vote aux Libéraux que le fait l'ensemble de la province. Gingras caractérise l'appui libéral dans l'Est durant les années 1980 comme étant une partie d'une vague libérale de grande envergure dans l'ensemble de la province. Soulignons par exemple les élections de 1987 et même de 2003, alors que les Libéraux ont gagné des majorités. L'atténuation de la différence en 2003 représente une augmentation du vote libéral dans l'ensemble de la province, et donc un rétrécissement de la différence avec les

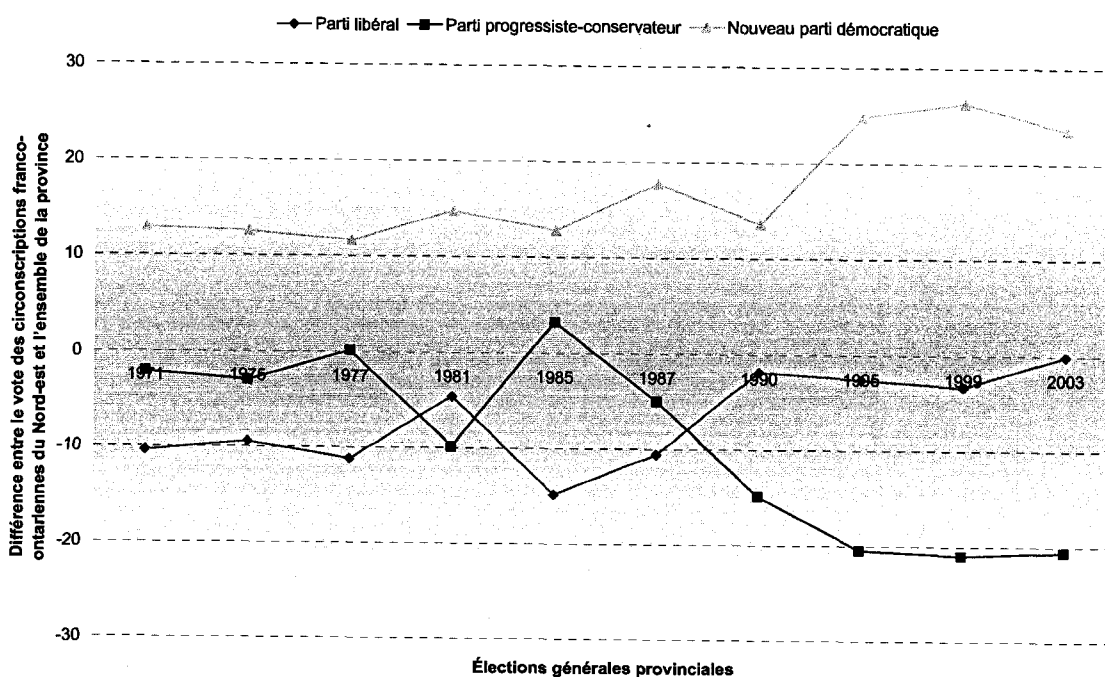
franco-ontariens de la région de l'Est votant traditionnellement pro-libéral. Par contre, en regardant de plus près les élections de 1987, alors que nous étions au sommet de cette vague libérale des années 1980, les Franco-Ontariens de la région de l'Est faisaient toujours preuve d'un appui de près de 30 p. cent plus élevé que celui de l'ensemble de la province. En examinant cet écart, on constate que chez les Franco-Ontariens de la région de l'Est on ne parle plus de vague mais plutôt de tsunami.



Il existe également, dans la région nord-est, une évolution appréciable du caractère distinct du vote franco-ontarien. Tandis que l'appui libéral évolue graduellement vers une plus grande proximité avec les appuis politiques dans l'ensemble de la province, les degrés d'appui aux Néo-démocrates et aux Progressistes-conservateurs se distinguent de plus en plus par rapport à l'ensemble de la province. Traditionnellement, la région nord-est accordait environ 10 p. cent de plus de son vote populaire aux Néo-démocrates. Or, depuis

les années 1990, cet écart s'élève à plus de 25 p. cent. En ce qui concerne les Progressistes-conservateurs, on leur accordait un appui très semblable à celui de l'ensemble de la province, mais depuis 1990 on parle d'un vote toujours de 15 à plus de 20 p. cent inférieur à l'appui de l'ensemble de la province.

Graphique 20 : Évolution de la différence entre le vote des circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est et l'ensemble de la province (1971-2003)



Impact du degré de francité dans les circonscriptions franco-ontariennes

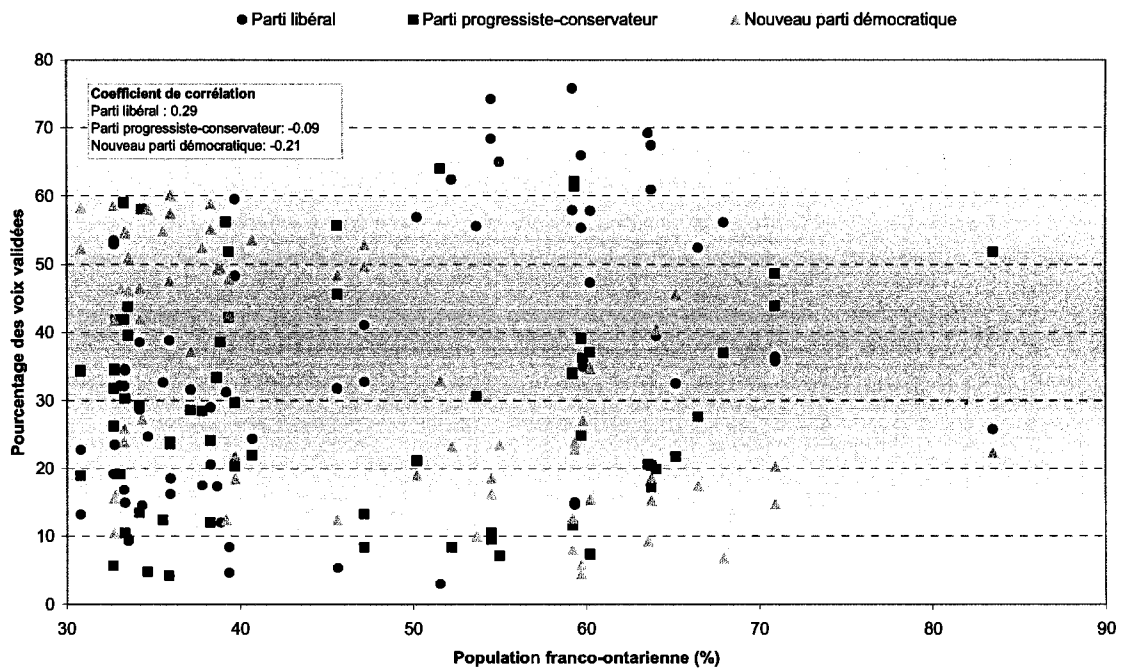
Dans les sections précédentes, nous avons examiné les différences en terme de comportement électoral entre les circonscriptions franco-ontariennes elles-mêmes, ainsi que par rapport à l'ensemble de la province. En sélectionnant les circonscriptions atteignant le seuil de 30 p. cent de francophones, nous avons évalué l'impact de la langue française sur le vote en Ontario. Cependant, cette approche ne nous permet pas d'évaluer l'ampleur de la

sensibilité du comportement électoral au facteur linguistique. Est-ce que le niveau de francité des circonscriptions franco-ontarienne agit sur leurs comportements électoraux?

Dans le cadre de notre travail, nous entendons par « degré de francité » la proportion changeante de Franco-Ontariens d'une circonscription à l'autre et d'une élection à l'autre. Ainsi, plus leur proportion est élevée dans une circonscription franco-ontarienne à une élection donnée – comme c'était le cas en 1971 dans la circonscription de Prescott et Russel, alors que la population francophone était de plus de 80 p. cent – plus le degré de francité est considéré comme étant élevé. L'importance de cette mesure s'inscrit dans le cadre de notre volonté de mieux comprendre le comportement électoral franco-ontarien par l'analyse détaillée de la situation des circonscriptions où les Franco-Ontariens forment une partie de la population suffisante (30 p. cent) à l'influence de l'issue du vote. Nous proposons donc ici de mesurer la relation entre la proportion de Franco-Ontariens dans les circonscriptions franco-ontariennes et le degré d'appui aux différents partis principaux au cours des dix élections.

Le diagramme de dispersion au graphique 21 présente la relation entre le niveau de francité et l'appui aux partis principaux. Chaque donnée dans ce graphique représente le résultat d'une élection dans une circonscription franco-ontarienne. De prime abord, notons que notre intention n'est pas d'évaluer le caractère linéaire de la relation entre le degré de francité et le comportement électoral, mais plutôt d'identifier certaines tendances, le cas échéant.

Graphique 21 : Diagramme de dispersion – Relation entre le degré de francité des circonscriptions franco-ontariennes et l'appui aux partis principaux



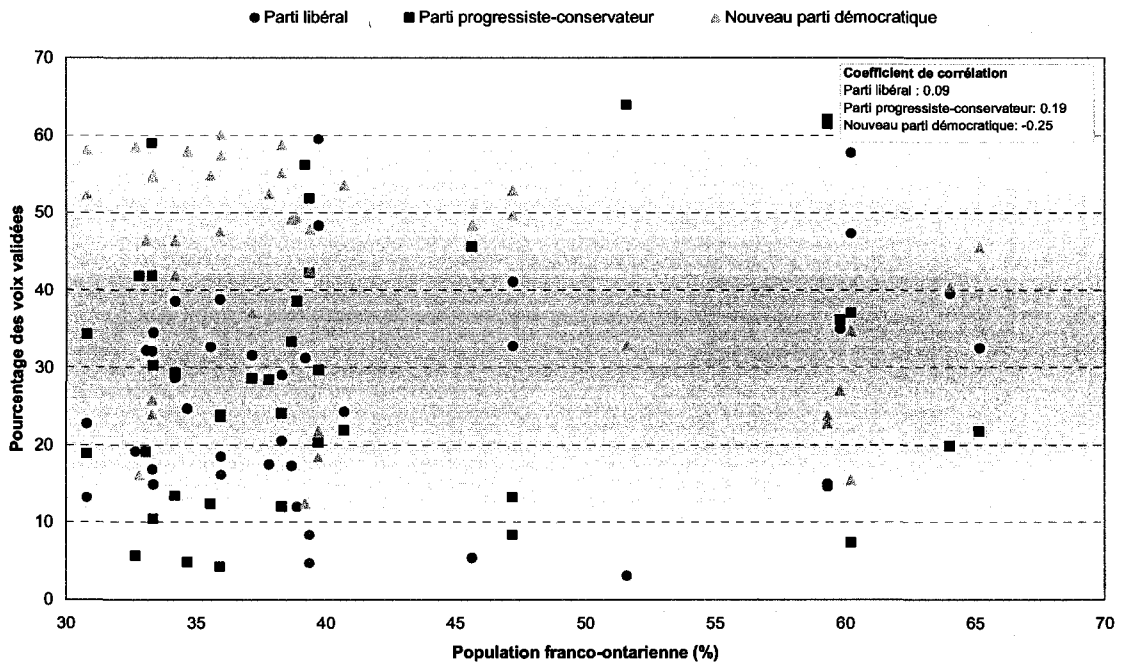
La dispersion des données dans le graphique ainsi que les coefficients de corrélation démontrent qu'il n'existe pas de relation appréciable entre le niveau de francité et l'appui aux partis politiques. Notons brièvement que la relation est dite positive quant à l'appui aux Libéraux, contrairement à l'appui aux Progressistes-conservateurs et aux Néo-démocrates. Cependant, le caractère positif ou négatif de cette relation est insignifiant dans le contexte où la relation comme telle est presque complètement absente. De plus, l'examen du diagramme de dispersion comme tel révèle cette absence de relation, tant pour l'appui aux Libéraux qu'aux Progressistes-conservateurs et aux Néo-démocrates.

Fondé sur les résultats analysés dans les sections précédentes et sur ce diagramme de dispersion, nous comprenons que les circonscriptions franco-ontariennes ont bel et bien un comportement électoral distinct par rapport à l'ensemble de la province, mais qu'il n'est pas sensible au degré de francité. La variation de la proportion de Franco-Ontariens dans une

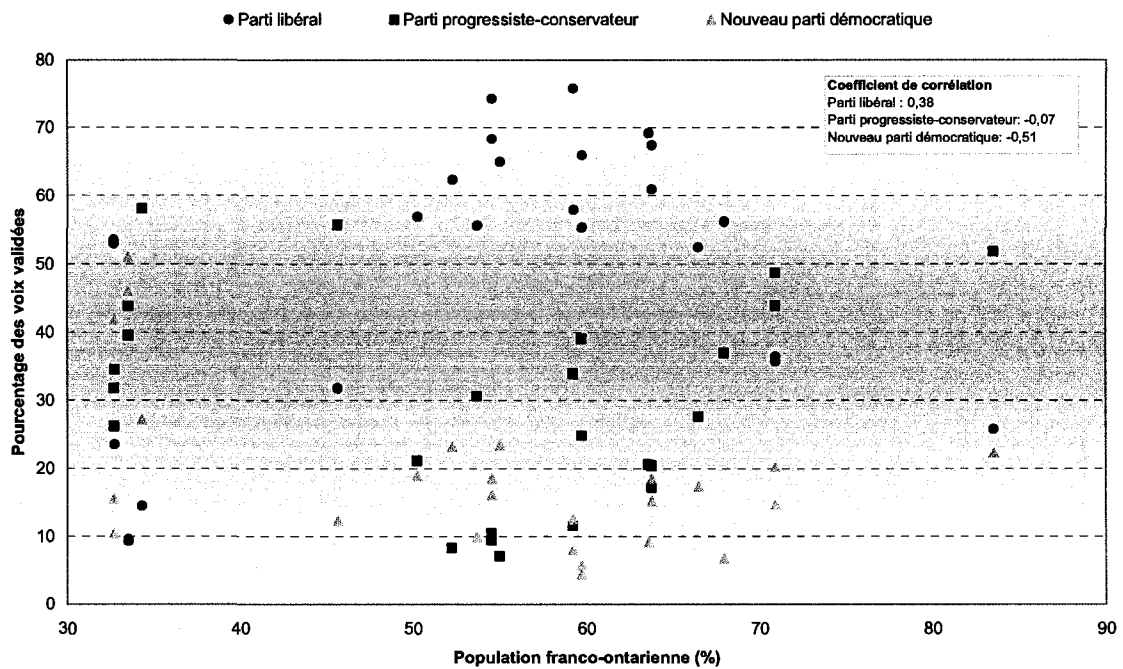
circonscription franco-ontarienne n'a donc pas d'incidence positive ou négative sur les résultats du vote.

Malgré cette absence de relation au niveau de l'ensemble des circonscriptions franco-ontariennes, il est pertinent de vérifier si la relation (ou l'absence de relation) varie selon les régions de l'Est et du Nord-est. Les graphiques 22 et 23 présentent ainsi la relation entre le degré de francité et l'appui aux partis politiques principaux pour les régions du Nord-Est et de l'Est respectivement.

Graphique 22 : Diagramme de dispersion – Relation entre le degré de francité des circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est et l'appui aux partis principaux



Graphique 23 : Diagramme de dispersion – Relation entre le degré de francité des circonscriptions franco-ontariennes de l'Est et l'appui aux partis principaux



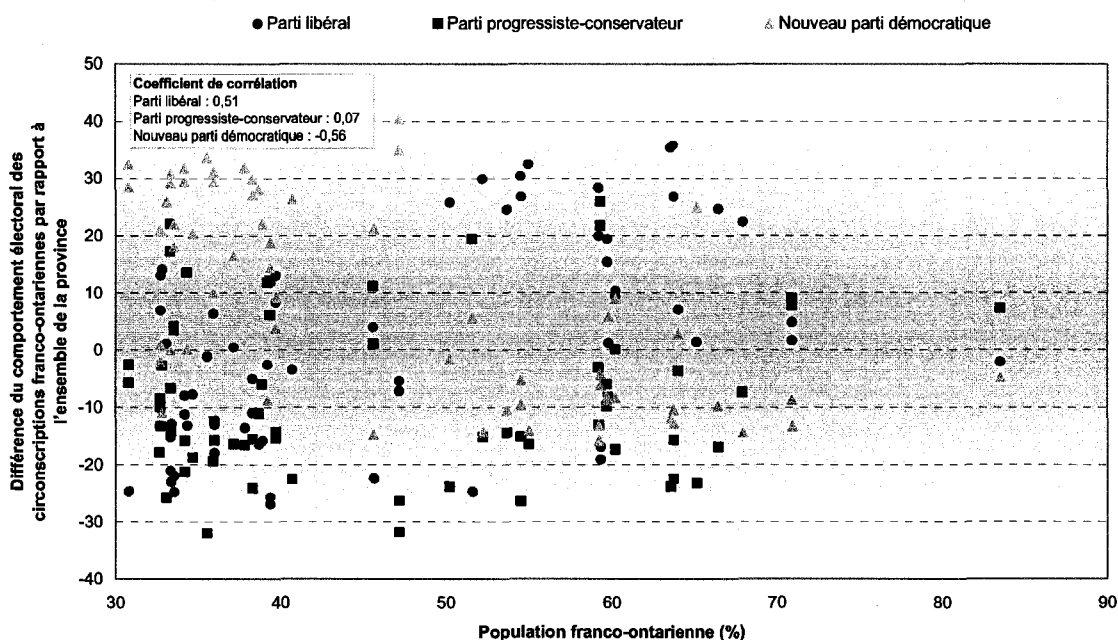
Les deux graphiques renforcent ce que nous avons constaté dans l'ensemble des circonscriptions franco-ontariennes, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de relation appréciable entre le degré de francité et l'appui aux partis principaux. Quoiqu'une importance relativement plus élevée des coefficients de corrélation soit observable dans la région du Nord-est, ces coefficients ne font que masquer la réalité qui nous est révélée à l'examen du diagramme de dispersion, c'est-à-dire l'absence de relation. Encore une fois, le caractère positif ou négatif est sans conséquence dans le contexte où nous traitons de données avec absence de relation. En bout de ligne, on remarque donc un comportement électoral distinctif tant dans la région de l'Est que dans la région du Nord-est, mais qui ne fluctue pas conformément au degré de francité.

Autant que nous nous sommes intéressés à l'appui aux principaux partis, nous avons toujours tenu compte de l'écart entre cet appui et celui-ci de l'ensemble de la province.

Nous avons remarqué que l'appui aux partis dans les circonscriptions franco-ontariennes fluctue d'une façon essentiellement cohérente avec l'ensemble de la province, mais que d'une circonscription à l'autre cet écart par rapport au comportement d'ensemble de la province varie grandement.

Le graphique 24 présente la relation entre cet écart et le degré de francité pour chacune des circonscriptions franco-ontariennes, pour chacune des élections générales étudiées.

Graphique 24 : Diagramme de dispersion – Relation entre le degré de francité et la différence du comportement électoral des circonscriptions franco-ontariennes par rapport à l'ensemble de la province

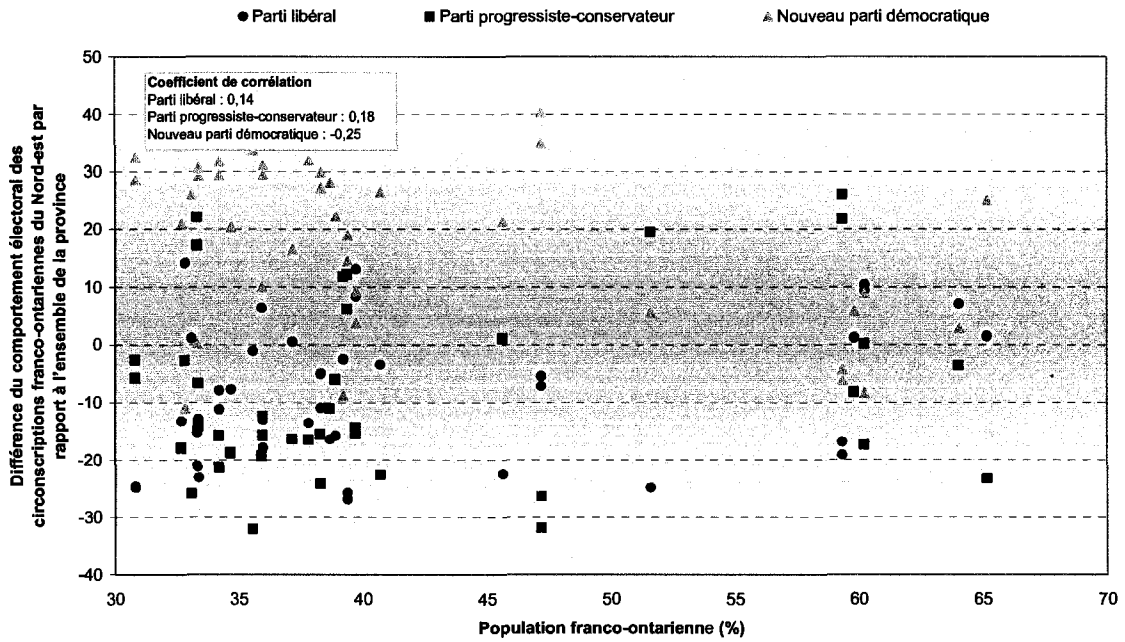


De par les coefficients de corrélations, on note qu'il semble y avoir une relation négative en ce qui concerne l'écart de l'appui aux Néo-démocrates et une relation positive quant à l'écart de l'appui au Parti libéral. Ainsi, nous sommes portés à croire que plus on retrouve de Franco-Ontariens dans une circonscription franco-ontarienne, plus celle-ci se distingue de l'ensemble de la province par son fort appui pour les Libéraux. Parallèlement,

nous sommes portés à croire que plus on retrouve de Franco-Ontariens dans une circonscription franco-ontarienne, plus celle-ci se distingue de l'ensemble de la province par son faible appui pour les Néo-démocrates.

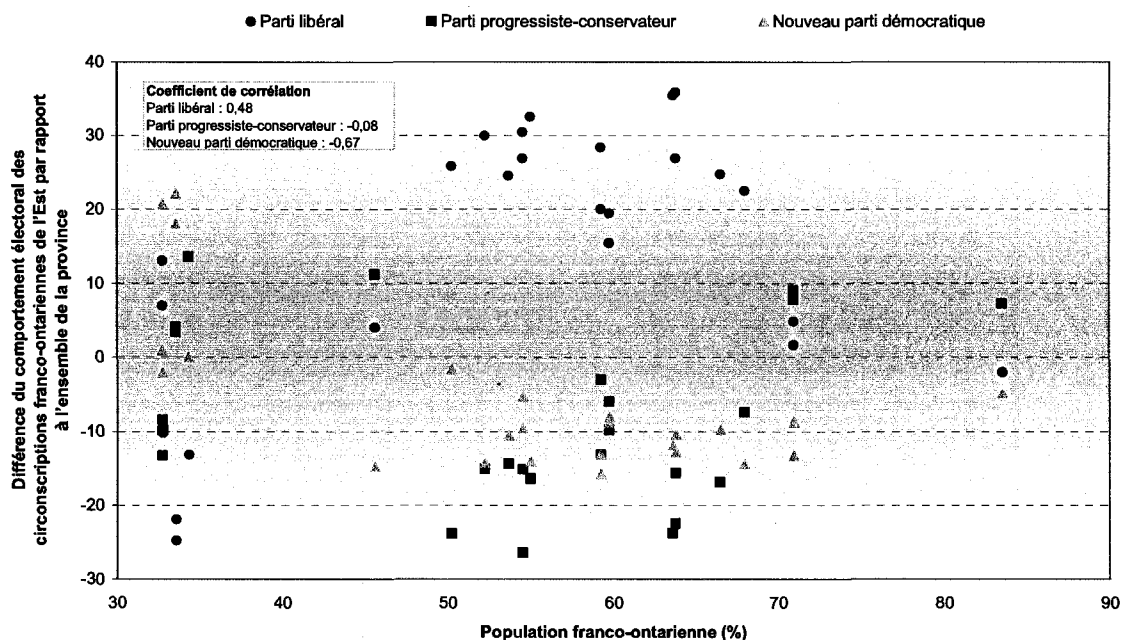
Cependant, un examen plus approfondi du diagramme révèle que ces relations positive (libéral) et négative (néo-démocrate) ne sont pas représentées par un alignement progressif des données, mais plutôt par la présence de regroupements des données tant du côté des Libéraux que du côté des Néo-démocrates. Cette dispersion marquée par des agglomérations de données témoigne de comportements de sous-groupes. Les graphiques 25 et 26 confirment effectivement que les agglomérations observées s'organisent selon les régions nord-est et est. Dans le Nord-est (graphique 25), on note qu'une grande partie des circonscriptions franco-ontariennes sont composées de 30 à 40 p. cent de Franco-Ontariens et qu'elles se distinguent de l'ensemble de la province par leur appui en faveur des Néo-démocrates, ce qui fait en sorte que l'appui aux Libéraux est moins élevé dans cette région.

Graphique 25 : Diagramme de dispersion – Relation entre le degré de francité et la différence du comportement électoral des circonscriptions franco-ontariennes du Nord-est par rapport à l'ensemble de la province



Parallèlement, du côté de la région de l'Est (graphique 26), on note qu'une grande partie des circonscriptions franco-ontariennes sont composées de 50 à 70 p. cent de Franco-Ontariens et qu'elles se distinguent de l'ensemble de la province par leur appui élevé pour les Libéraux. Cet appui en faveur des Libéraux fait en sorte que l'appui aux Néo-démocrates est moins élevé que dans l'ensemble de la province.

Graphique 26 : Diagramme de dispersion – Relation entre le degré de francité et la différence du comportement électoral des circonscriptions franco-ontariennes de l'Est par rapport à l'ensemble de la province



En expliquant ces agglomérations par la présence de comportements régionaux distinctifs, on vient nuancer l'apparence d'une relation entre le degré de francité et l'écart du comportement électoral des circonscriptions franco-ontariennes par rapport à l'ensemble de la province. Ainsi, les variations de l'écart de l'appui pour les Libéraux et les Néo-démocrates ne sont peut-être pas entièrement attribuables au degré de francité mais plutôt en partie à d'autres facteurs régionaux.

CONCLUSION

De prime abord, notre examen du comportement électoral des circonscriptions franco-ontariennes nous permet de faire le point sur le potentiel d'influence des Franco-Ontariens sur la composition de l'Assemblée législative ontarienne. Les redistributions des frontières des circonscriptions électorales ontariennes au cours des années 1970, 1980 et 1990 font en sorte que le nombre de circonscriptions franco-ontariennes a été réduit graduellement au cours de ces années. Il y a lieu de croire que l'urbanisation des Franco-Ontariens ait également contribué à cette diminution des sièges influençables.

Nous sommes également en mesure de mettre à jour et de mieux situer les études de nos prédécesseurs, en particulier les analyses de Victor Lapalme en 1968 et de François-Pierre Gingras en 1998. Tout comme Lapalme, notre étude révèle des distinctions régionales quant au comportement des circonscriptions franco-ontariennes. Lapalme avait déjà souligné l'appui important aux Néo-démocrates dans les circonscriptions du Nord-est et l'appui aux Libéraux dans les circonscriptions de l'Est. Gingras (1998) avait également noté l'appui des Libéraux dans l'Est, bien qu'il se questionnait à savoir s'il s'agissait d'un vote distinct franco-ontarien ou simplement l'effet de la vague pro-libérale qui déferlait sur l'ensemble de la province au milieu des années 1980. Avec le recul du temps, nous sommes en mesure de démontrer que cet appui en faveur des Libéraux dans la région de l'Est perdue depuis 1971 et que, malgré l'appui pro-libéral dans l'ensemble de la province au milieu des années 1980, les circonscriptions franco-ontariennes de l'Est se distinguaient tout de même de la province par leur appui d'autant plus fort pour les Libéraux. Évidemment, ces distinctions régionales remettent en question l'existence d'un vote en bloc de l'ensemble franco-ontarien. Cependant, notre examen de la cohésion entre les circonscriptions franco-

ontariennes dans les deux régions démontre une tendance vers un plus grand vote en bloc au sein même des deux régions. L'ampleur de notre étude ne nous permet pas de démontrer si cette cohésion est attribuable au nombre réduit de circonscriptions franco-ontariennes, chose que seules des études futures pourraient vérifier.

De plus, compte tenu de notre approche fondée sur la comparaison longitudinale entre circonscriptions et régions franco-ontariennes et non franco-ontariennes, il aurait été pertinent et utile de pousser la recherche afin de comparer les villes ou les villages franco-ontariens. Cependant, étant donné l'envergure des limites espace/temps du travail, soit l'ensemble de la province sur une période de plus de 30 ans, l'ajout d'indicateurs aurait rendu notre travail trop lourd par rapport aux exigences d'un mémoire de maîtrise. Néanmoins, il s'agit d'une piste intéressante pour des travaux futurs qui pourraient venir ajouter à notre recherche.

Notre examen de l'impact de la francité révèle peu de relation entre la proportion de Franco-Ontariens d'une circonscription franco-ontarienne à l'autre et son comportement électoral. Ce constant semble aller à l'encontre des revendications de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB), une organisation membre de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada. La SAANB (2003) souligne l'importance de maintenir l'intégrité des communautés d'intérêt, telle les communautés minoritaires linguistiques, dans le redécoupage de la carte électorale. La Commissaire aux langues officielles (2006) reprend et appuie cette argumentation dans son étude, *Établir les limites : l'incidence du redécoupage électorale sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire*. Encore plus récemment, Adrien Cantin (2007) dans le quotidien *Le Droit* implore la communauté franco-ontarienne de s'intéresser à la réforme électorale en

Ontario afin d'assurer que tous redécoupages éventuels n'aient pas pour impact de diluer le poids démographique des Franco-Ontariens. Sur ce point, une analyse importante reste à être effectuée avant que les Franco-Ontariens puissent adopter une position éclairée. Nous avons été en mesure de démontrer le caractère distinct du vote franco-ontarien mais il n'est toujours pas évident, selon notre recherche, quel est le seuil de francité à atteindre pour que cette distinction comportementale apparaisse. Bien que nous ayons démontré un comportement distinctement franco-ontarien, rien ne nous permet de croire qu'une proportion plus élevée de Franco-Ontariens dans une circonscription donnée ne dégagerait un comportement « davantage franco-ontarien ».

Enfin, la possibilité de poursuivre une telle analyse longitudinale du comportement électoral des franco-ontariens telle que nous l'avons effectuée ici semble peu probable. En effet, compte tenu des tendances démographiques actuelles et des autres facteurs relevés au cours des pages précédentes, il sera de plus en plus difficile de trouver un nombre acceptable de circonscriptions dites franco-ontariennes. Il sera donc ardu de faire usage d'une méthodologie basée sur le seuil critique du 30 p. cent et d'en tirer des conclusions significatives. Il serait par contre possible de faire l'étude du comportement électoral en optant pour d'autres options méthodologiques.

Outre les considérations méthodologiques, la réduction observée du nombre de circonscriptions franco-ontariennes met en évidence l'importance d'une réflexion plus approfondie de l'impact des différents modes de scrutin sur la représentation des Franco-Ontariens à Queen's Park. Nous avons remarqué à plus d'une reprise au cours de notre thèse la volonté politique distincte des Franco-Ontariens par rapport à l'ensemble de la province – pensons au vote significativement pro-Libéral dans la région de l'Est. Il serait

intéressant de tester si les différents modes de scrutin comme la proportionnelle engendrerait des résultats plus représentatifs de la volonté électorale des Franco-Ontariens. Cette analyse serait d'autant plus pertinente et d'actualité vu la recommandation au printemps 2007 de l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale de l'Ontario en faveur de la mise en œuvre d'un mode de scrutin de représentation proportionnelle mixte. L'examen des méthodes afin d'accommoder les Franco-Ontariens au sein des institutions démocratiques ne devrait pas pour autant se limiter à la proportionnelle mixte. La désignation en Nouvelle-Zélande de sièges réservés à la population autochtone Maori présente une autre piste de réflexion. Cependant, tout comme un mode de scrutin alternatif aurait vraisemblablement modifié la représentation de la volonté électorale franco-ontarienne, il y a lieu de soupçonner si ces mêmes changements auraient un impact sur le comportement électoral franco-ontarien comme tel. Autrement dit, il serait pertinent de procéder à une étude rétrospective, mais rien n'est garant du comportement futur des Franco-Ontariens.

Au moment de la présentation de cette thèse, les élections générales d'octobre 2007 n'ont pas encore eu lieu. Il sera intéressant d'observer si le nombre de circonscriptions franco-ontariennes continuera à diminuer et que la représentation des Franco-Ontariens à l'Assemblée législative s'effratera encore davantage.

BIBLIOGRAPHIE

Sciences Sociales, Théorie et méthodologie

ARCHER, Keith, *et al.* (1998), *Explorations, A Navigator's Guide to Quantitative Research in Canadian Political Science*, Toronto, ITP Nelson.

BERNARD, H. Russell (1995), *Research Methods in Anthropology, Qualitative and Quantitative Approaches*, London, AltaMira Press.

BERNSTEIN, Robert A. et James A. DYER (1992), *An Introduction to Political Science Methods*, Englewood Cliffs (New Jersey), Prentice Hall.

GINGRAS, François-Pierre (1995), « La théorie et le sens de la recherche », dans GAUTHIER, Benoît (dir.), *Recherche sociale, De la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, p. 113-138.

Élections, Général

ALMOND, Gabriel A. et Sidney VERBA (1965), *The Civic Culture, Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Boston, Little, Brown and Company.

BOIS, Paul (1960), *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion.

ENELOW, James M. Et Melvin J. HINICH (dir.) (1984), *The Spatial Theory of Voting, An Introduction*, Cambridge, Cambridge University Press.

VERBA, Sidney, Norman H. NIE et Jae-On KIM (1971), *The Modes of Democratic Participation: A Cross-National Comparison*, Beverly Hills, Sage Publications.

VISSER, Max, (1998), *Five Theories of Voting Action: Strategy and Structure of Psychological Explanation*, Thèse de doctorat, Enschede (Pays-Bas), Universiteit Twente.

WOLFINGER, Raymond E. (1965), « The Development and Persistence of Ethnic Voting », *American Political Science Review*, vol. 59, p. 896-908.

FRANKLIN, Mark N. et Christopher WLEZIEN (dir.) (2002), *The Future of Election Studies*, Amsterdam, Pergamon.

LAZARFELD, Paul F., Bernard BERELSON et Hazel GAUDET (1969), *The People's Choice*, New York, Columbia University Press.

MAYER, Nonna et Pascal PERRINEAU (1992), *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin Éditeur.

MILBRATH, Lester W. (1966), *Political Participation, How and Why Do People Get Involved in Politics?*, Chicago, Rand McNally and Company.

NIEMI, Richard G. et Herbert F. WEISBERG (2001), *Controversies in Voting Behavior*, 4^{ème} édition, Washington, D.C., Congressional Quarterly Press.

PERRINEAU, Pascal et Dominique REYNIÉ (dir.) (2001), *Le dictionnaire du vote*, Paris, PUF.

SIEGFRIED, André (1980), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^{ème} République*, Paris, Armand Colin (1^{ère} édition paru en 1913)

Élections, Canada-Ontario-Québec

BAKVIS, Herman (1991) (dir.), *La participation électorale au Canada*, Volume 15 d'une collection d'études réalisées pour le compte de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, Toronto, Dundurn Press.

BAKVIS, Herman (1991) (dir.), *Representation, Integration and Political Parties in Canada*, Volume 14 d'une collection d'études réalisées pour le compte de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, Toronto, Dundurn Press.

BASHEVKIN, Sylvia B. (dir.) (1985), *Canadian Political Behaviour, Introductory Readings*, Toronto, Methuen.

BICKERTON, James, GAGNON, Alain-G. et Patrick J. SMITH (2002), *Partis politiques et comportement électorale au Canada : Filiations et affiliations*, traduit de l'anglais par Dominique Fortier, Montréal, Les Éditions Boréal.

CHRISTIAN, William et Colin CAMPBELL (1990), *Political Parties and Ideologies in Canada*, 3^{ème} édition, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited.

COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES (2006), *Établir les limites : l'incidence du redécoupage électorale sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Gouvernement du Canada.

COURTNEY, John C. (dir.) (1967), *Voting in Canada*, Scarborough (Ontario), Prentice-Hall of Canada.

CRÊTE, Jean (dir.) (1984), *Comportement électorale au Québec*, Chicoutimi (Québec), Gaëtan Morin Éditeur.

CROSS, William (2002), « Ethnicity and accommodation in the New Brunswick party system », dans *Journal of Canadian Studies*, vol. 36, n° 4, p. 32-58.

CUTLER, Fred (2002), « Local Economies, Local Policy Impacts and Federal Electoral Behaviour in Canada », dans *Revue canadienne de science politique*, vol. XXXV : 2 (juin 2002), p. 347-382.

EAGLES, Munroe (1999), « Elections », dans BICKERTON, James et Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics*, Peterborough (Ontario), Broadview Press, p. 355-370.

GIDENGIL, Elisabeth (1992), « Canada Votes: A Quarter Century of Canadian National Election Studies », dans *Revue canadienne de science politique*, vol. XXV, n° 2 (juin 1992), p. 219-248.

GUÉRIN, Daniel et Richard NADEAU (1998), « Clivage linguistique et vote économique au Canada », dans *Revue canadienne de science politique*, vol. XXXI, n° 3 (septembre 1998), p. 557-572.

SOCIÉTÉ DES ACADIENS ET DES ACADIENNES DU NOUVEAU-BRUNSWICK (2003), *Révision de la carte électorale fédérale : Non-respect des communautés d'intérêts et des droits linguistiques*, Petit-Rocher (Nouveau-Brunswick), communiqué émis le 13 février 2003.

Francophonie ontarienne, Général

ARCHIBALD, Clinton (1979), « La pensée politique des Franco-Ontariens au 20ième siècle », dans *Revue du Nouvel Ontario*, n° 2, p. 13-30.

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ONTARIO (2003), *L'ACFO provinciale invite le Parti libéral à passer à l'action*, Toronto, communiqué émis le 3 octobre 2003.

BERGERON, Pierre (1997), « La minorité francophone de l'Ontario entre la clandestinité, la dilution et l'indifférence », Textes réunis par GINGRAS, François-Pierre, *Entre l'arbre et l'écorce, Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa le 7 mars 1997*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française.

BERNARD, Roger (1998), *De Québécois à Ontariens*, Ottawa, Les Éditions du Nordir.

CANTIN, Adrien (2006), « Les Franco-Ontariens et la réforme électorale », dans *Le Droit*, 12 septembre 2006, p. 13.

CARDINAL, Linda (1997), « Le poids politique des francophones hors Québec : une analyse critique? », Textes réunis par GINGRAS, François-Pierre, *Entre l'arbre et l'écorce, Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa le 7 mars 1997*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française.

CARDINAL, Linda (1997), *L'engagement de la pensée, Écrire en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Les Éditions du Nordir.

CARDINAL, Linda (2001), *Chroniques d'une vie politique mouvementée, l'Ontario francophone de 1986-1996*, Ottawa, Les Éditions du Nordir.

CARDINAL, Linda et Jean LAPOINTE (1990), « La sociologie des Francophones hors Québec : un parti-pris pour l'autonomie », dans *Canadian Ethnic Studies*, vol. XXII, n° 1, p. 47-66.

CARDINAL, Linda, Jean LAPOINTE et J.-Yvon THÉRIAULT (1994), *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec, 1980-1990*, Ottawa, Publication du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa.

CARRIÈRE, Fernan (1993), « Les métamorphoses de la communauté franco-ontarienne, 1960-1985 », dans JAENEN, Cornelius (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 305-340.

CASTONGUAY, Charles (1999), « Le SLUP, un indice inutile et faux », *Le Devoir*, le 2 septembre 1999.

DENNIE, Donald (1999), « La politique ontarienne et les Franco-ontariens, 1900-1995 », dans THÉRIAULT, Joseph Yvon (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada, L'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie/Regroupement des universités de la francophonie hors Québec, p. 361-378.

GERVAIS, Gaétan (1997), « La présence de l'Ontario aux États généraux du Canada français (1966-1969) », Textes réunis par MARTEL, Marcel, *Les États généraux du Canada français, Trente ans après, Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa les 5, 6 et 7 novembre 1997*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, p. 117-132.

GERVAIS, Gaétan (2001), « Les études franco-ontariennes, bibliographie (1990-2000) », dans *Revue du Nouvel Ontario*, vol. 25, p. 99-183.

GERVAIS, Gaétan (2003), *Des gens de résolution : le passage du Canada français à l'Ontario français*, Sudbury (Ontario), Éditions Prise de parole - Collection Ancrages.

GUINDON, René (1985), « Remarques sur la communauté franco-ontarienne comme entité politique », dans *Revue du Nouvel-Ontario*, vol. 6, p. 49-68.

JUTEAU, Danielle et Lise SÉGUIN-KIMPTON (1993), « La collectivité franco-ontarienne : structuration d'un espace symbolique et politique », dans JAENEN, Cornelius (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 265-304.

MARTEL, Marcel (1995), « La science politique boude-t-elle la francophonie ontarienne? », dans COTNAM, Jacques, Yves FRENETTE et Agnès WHITFIELD (dir.), *La francophonie ontarienne, bilan et perspectives de recherche*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, p. 185-203.

PAIEMENT, André (1978), *Les partitions d'une époque. Les pièces d'André Paiement et du Théâtre du Nouvel-Ontario (1971-1976), Volume 1*, Sudbury (Ontario), Éditions Prise de parole.

SYLVESTRE, Paul-François (1986), *Nos parlementaires*, Ottawa, Éditions l'Interligne.

Francophonie ontarienne, Élections

GINGRAS, François-Pierre (1979), « Les francophones en situation de minorité et la politique : Le comportement des électeurs et ses sources », dans *Vie française*, vol. 33, n° 10, p. 34-42.

GINGRAS, François-Pierre (1998), *Le paysage électoral de l'Est ontarien et la crise de l'Hôpital Montfort*, communication préparée pour le congrès annuel de l'Association canadienne de science politique, le 31 mai 1998, Ottawa. Page récupérée au <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/text/montfort-paysage.pdf>

LAPALME, Victor (1968), *Les Franco-Ontariens et la politique provinciale*, thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa.

POWELL, Mary, Christianne J. RABIER et Peter Suschnigg (1994), « Langue et comportement électoral en Ontario », communication présentée au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Montréal.

Données

ÉLECTIONS ONTARIO, *Histoire électorale de l'Ontario; Redistribution 1867-1986*, Toronto, Bureau du Directeur général des élections.

ÉLECTIONS ONTARIO, *Résultats du scrutin; accompagnés de statistiques documentées*, Toronto, Bureau du Directeur général des élections.

- Élections générales de 1971, 1975, 1977, 1981, 1985, 1987, 1990, 1995, 1999, 2003.

OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES (2005), *Les francophones en Ontario – Profil statistique 2005*, Toronto, Gouvernement de l'Ontario. À partir des données de Statistique Canada, du recensement de la population de 1996 et de 2001.

STATISTIQUE CANADA, *Recensement de la population, Composition linguistique du Canada*, Ottawa, Gouvernement du Canada. <http://www.statcan.ca>

- Recensement de 1971, 1976, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006